



Procès-Verbal

Assemblée Générale

15 décembre 2018



ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR	3
1. Allocutions de Bienvenue	5
1.1. Allocution de bienvenue de Monsieur Philippe MANGUETTE, Président de la ligue Hauts de France de Roller Sports	5
1.2. Allocution de bienvenue de Claude FAUQUET, Président du CROS des Hauts de France	6
1.3. Allocution de bienvenue de François COQUILLAT, membre du CROS des Hauts de France, référent territoire du CNOSF	7
1.4. Allocution de bienvenue de André LECLERCQ, Président du Comité Français Pierre de Coubertin	8
2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 9 décembre 2017	9
3. Rapport moral du Président (Nicolas BELLOIR)	9
4. Situation financière arrêtée au 31 août 2018 (Florence BEUF)	13
4.1. Rapport sur la situation financière de la Fédération (Florence BEUF)	13
4.1.1. Le compte de résultat	17
4.2. Rapport du commissaire aux comptes (Bruno GAUTHIER – lu par Florence BEUF)	22
5. Désignation du Commissaire aux comptes pour un mandat de 6 ans	24
6. Approbation des tarifs de la licence et de l'affiliation 2019-2020 (Florence BEUF)	25
7. Présentation et approbation du budget prévisionnel primitif pour 2019-2020 (Florence BEUF)	26
7.1. Les ressources	27
7.2. Les charges	28
8. Approbation des textes réglementaires (AG Extraordinaire)	29
8.1. Modification des statuts	29
8.2. Modification du règlement intérieur	29
9. Assemblée Générale électorale	30
10. Rapport du secrétaire général (Stéphane CASTERAN)	31
10.1. Les réunions statutaires	31
10.2. Statistiques	31
10.3. Structurer le développement	35
10.4. Les outils de développement	36
10.5. MyRoller	36
10.6. Roller Day	37
10.7. Communication	37
11. Rapport d'activité de la Direction Technique Nationale	37

12.	Rapports des commissions sportives	44
12.1.	Comité Patinage Artistique (Florence BEUF).....	44
12.2.	Comité Course (Michel FERNANDEZ)	45
12.3.	Commission Roller Derby (Amandine CRAMBES)	47
12.4.	Commission Roller Freestyle (Thierry MENARD).....	48
12.5.	Commission Randonnée (Stéphane CASTERAN)	50
12.6.	Comité Rink Hockey (Philippe SAMBOURG).....	55
12.7.	Comité Roller Hockey (Boris DARLET)	57
12.8.	Commission Skateboard (Vincent PASQUALINI)	60
13.	Rapport d'activités de la Commission médicale (Xavier FANCA)	63
14.	Questions diverses	64

78 représentants des clubs portant 35 544 voix sont présents.

Aucune condition de quorum n'est nécessaire pour que l'Assemblée Générale Ordinaire puisse valablement délibérer.

1. Allocutions de Bienvenue

Le Président Nicolas BELLOIR ouvre l'Assemblée Générale, avec une allocution de bienvenue. Après avoir remercié les participants de prendre part aux travaux de cette journée, il salue la présence de Philippe MANGUETTE, Président de la ligue Hauts de France, hôte de l'Assemblée Générale, ainsi que Claude FAUQUET, Président du CROS des Hauts de France, François COQUILLAT, membre du CROS Hauts de France, et André LECLERCQ, Président du Comité Français Pierre de Coubertin.

1.1. Allocution de bienvenue de Monsieur Philippe MANGUETTE, Président de la ligue Hauts de France de Roller Sports

Chers amis, bonjour et bienvenue dans les Hauts de France.

Je suis très fier et très heureux de vous recevoir aujourd'hui pour cette Assemblée Générale fédérale.

Depuis la fusion en 2016, la ligue a désormais un regroupement de cinq départements, qui font à peu près 6 millions d'habitants. C'est une belle opportunité d'avoir une plus grande région. Depuis 2016, cela s'est largement confirmé.

La ligue des Hauts de France est une ligue modeste, avec 55 clubs et environ 3 500 licenciés. Mais je souhaiterais vous présenter notre activité, nos actions et nos ambitions. En dehors de l'accompagnement des clubs et des disciplines, dont les 8 disciplines de la Fédération sont représentées dans cette région, une part importante de nos actions se situe en parallèle pour aller chercher des licences et pour accompagner ensuite les clubs.

Les actions menées :

- ✓ Accompagner la politique de la ville en allant dans les quartiers prioritaires

Lille et sa région est le berceau du pays minier, une région en difficulté. Mais ce n'est pas irréversible. Et le mouvement doit pouvoir être à l'écoute et doit pouvoir accompagner les difficultés dans ces quartiers.

La ligue a suggéré à la fédération de pouvoir inverser le système, et donc plutôt que d'aller d'abord chercher un Président, un Trésorier et un Secrétaire Général pour créer un club, on a imaginé que nous pourrions aller dans les quartiers, avec des éducateurs, faire des animations, prendre des licences et ensuite créer un club.

On a eu la confiance du Conseil d'Administration de la Fédération et je les en remercie. On a commencé il y a un an, à Watigny où la mairie a prêté une salle. Depuis, nous avons obtenu 2 créneaux. Ce qui a permis de créer 70 à 80 licenciés. On a fait la même chose à Lens. On est actuellement en phase de développement. Le prochain projet est à Maubeuge.

On souhaite poursuivre cette démarche. On ne fait pas de concurrence aux clubs. On va là où il n'y a rien.

- ✓ Les enfants en difficulté mentale et physique

Parmi nos salariés, nous avons des éducateurs possédant une licence STAPS, spécialité APA, avec donc la capacité d'aller dans les établissements spécialisés pour enfants en situation de handicap. Beaucoup de succès auprès des enfants autistes et auprès des enfants en difficulté mentale et physique.

Malheureusement compte tenu de l'évolution et des modifications gouvernementales, l'accompagnement CNDS est en difficulté. Et ce que nous faisons en accompagnement éducatif scolaire est désormais remis en cause.

- ✓ Tournée des plages : nous faisons des actions auprès des plages.

Nos ambitions :

Il faut réfléchir à comment fonctionner autrement. Et pour cela, nous avons 2 axes :

- Développer la formation : aller chercher davantage d'accompagnants. Et j'espère que nous allons pouvoir mettre en place la formation en région du CQP Loisir.
- Avoir un lieu de pratique pour qu'on soit davantage connus. Il nous faut un lieu de reconnaissance.

Dans l'évolution de la gouvernance du sport, nous nous interrogeons sur le devenir de nos clubs. On est loin du sport de Haut Niveau, mais nous nous rapprochons du sport de masse.

Nos enjeux :

Il faut se tourner vers l'avenir. Nous avons une première échéance qui est tout à fait nouvelle, c'est l'olympisme. Nous entrons dans le monde de l'olympisme avec Tokyo 2020 et le skateboard. Profitons de cette opportunité pour nous montrer sous un beau jour.

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 est une étape essentielle pour le mouvement sportif, mais aussi pour le Roller, parce qu'il faudra qu'on se montre sous notre meilleur jour, pour pouvoir accueillir des équipes étrangères.

Je vous remercie

1.2. Allocution de bienvenue de Claude FAUQUET, Président du CROS des Hauts de France

Bonjour à tous, je suis très heureux de vous rencontrer.

Les Hauts de France sont une grande région, avec une grande ruralité. Et donc un territoire à conquérir, en particulier pour un certain nombre de disciplines.

Je souhaite faire une petite citation, parce qu'il faut revenir à ce qu'est le sport aujourd'hui, je trouve qu'on a trop tendance à l'utilité du sport et non pas à son essence : « Création collective, instinctive, continue, dynamique, grandiose de l'imaginaire, le sport traverse avec assurance l'histoire des peuples et n'a pas été inventée au cours des âges sur décision des princes ou recommandation des philosophes. Il est vivant, populaire, spontané, il est émotion, il est passion, et les bonnes raisons ne le touchent qu'en surface. En fait on néglige trop le poids de l'histoire et de la culture ; Celui des émotions ainsi véhiculées. Il y a là tout un héritage d'expériences accumulées, ramassées, codifiées, stylisées, des schémas de conduite, des comportements quasi instinctifs aux significations obscures, l'action persistante et surtout insistante d'une affectivité ressentie dans la participation à une sorte d'inconscient collectif qui se matérialise dans les structures du sport. » (*Bernard JEU*)

Quand je vous vois tous réunis ici, je mesure à quel point on veut nous engager sur des voies qui ne sont pas celles de notre histoire. Notre histoire c'est le partage, ce sont les émotions. C'est ce qu'on engage au quotidien pour transmettre ces valeurs.

Je dis souvent que c'est 1,2 millions de licenciés cette région. C'est un nombre considérable d'emplois. C'est de la relation, c'est de la volonté de travailler ensemble.

C'est une région dont la jeunesse a la volonté de la faire progresser.

Le poids économique des bénévoles en Hauts de France, cela représenterait 100 millions d'euros.

Nous ne représentons pas des variables d'ajustement des politiques publiques. Nous sommes une véritable force qu'il va bien falloir écouter un jour ou l'autre. Nous devons prendre conscience de cette force exceptionnelle qu'est la nôtre.

Le roller est bien représenté auprès du CROS des Hauts de France. Philippe MANGUETTE s'occupe de la communication, du marketing.

Merci à Nicolas BELLOIR d'être venu en Hauts de France.

J'ai vécu dans une fédération qui finalement vous ressemble un peu, puisqu'elle avait à développer de multiples stratégies autour de plusieurs disciplines. C'est le cas du roller.

C'est une discipline dont la majorité des licenciés est féminine. C'est le cas du roller.

Je vois aussi dans cette assemblée, beaucoup de dirigeantes féminines. La femme est l'avenir du sport. Elles y amèneront beaucoup d'empathie, beaucoup d'engagements, et parfois elles aideront à mettre nos mouchoirs sur nos egos.

Je suis donc très heureux de vous accueillir ici.

Le CROS est la tête de réseau qui permet de vous représenter auprès des différentes instances. En tout cas, c'est comme cela que je le conçois. Nous allons créer bientôt une structure de gouvernance partagée au sein de la Région avec des moyens importants pour développer des projets, d'abord pour 2024, mais ensuite de manière générale pour piloter le sport avec l'ensemble des interlocuteurs dans cette région. Cela va être une initiative intéressante, dans la mesure où elle est concertée.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne journée. Le sport français compte sur vous.

1.3. Allocution de bienvenue de François COQUILLAT, membre du CROS des Hauts de France, référent territoire du CNOSF

Mesdames, Messieurs, bonjour,

Je vous prie d'excuser le président du CDOS qui m'a demandé de le représenter au nom du territoire du Pas de Calais. Le département du Pas de Calais a souhaité mener, dans le cadre de l'héritage Paris 2024, une concertation départementale du sport où l'ensemble des comités départementaux sont associés dans une large réflexion pour faire en sorte que le sport soit réellement partagé.

Le CROS est la tête de réseau, c'est-à-dire qu'il donne l'impulsion et mène la stratégie. Mais derrière il faut des personnes qui soient des opérateurs de cette stratégie sur les territoires. Et je suis un fervent partisan des comités départementaux et des CDOS, qui sont effectivement là pour mener la politique au plus près des clubs. Le CDOS est au service des ligues, des comités départementaux, puisque c'est le rôle qu'est le nôtre en tant qu'interlocuteur. Plus que jamais nous pouvons intervenir en transversalité sur des domaines comme la formation, sur le sport santé où nous avons des choses à partager.

Concernant votre fédération, j'y ai une sensibilité particulière personnelle, puisque j'ai des enfants et petits-enfants qui font du roller.

Je voudrais remercier Nicolas BELLOIR, Président de la FF Roller et Skateboard, pour le travail qu'il mène en tant que vice-président du CNOSF en charge des territoires.

Je vous souhaite de bons travaux.

1.4. Allocution de bienvenue de André LECLERCQ, Président du Comité Français Pierre de Coubertin

Bonjour, et bienvenue,

Je n'ai qu'un mot à vous dire : « olympisme », mais il faut que je vous dise pourquoi.

Dans le poids économique du bénévolat, ce sont les sportifs qui financent le sport en France. C'est votre travail à vous qui permet de faire en sorte que le sport fonctionne.

Aller aux Jeux Olympiques ou les accueillir, c'est bien. Mais pour quoi faire ? Notre travail à nous est de valoriser ce que vous faites, vous, au quotidien, dans l'ensemble du territoire national. C'est apporter les valeurs de l'olympisme au niveau local : excellence, amitié, respect.

Comment on fait pour apporter ces valeurs ? On s'engage ! Un engagement citoyen, c'est ce que vous faites, avec d'autres. Le Comité Pierre de Coubertin, autour du CROS, en rassemble d'autres, des associations, pas forcément sportives, des IME, des centres sociaux, etc... pour gérer un projet.

Le but de tout ça, c'est la fraternité, car c'est agréable de vivre ensemble, bien sûr qu'on a envie de se rencontrer.

Soyez fier de ce qu'apporte le mouvement sportif en France aujourd'hui au moment où il se prépare à accueillir les Jeux Olympiques.

Bravo, félicitations à tous, et bonne continuation.

Le Président, Nicolas BELLOIR remercie de tout cœur de votre présence, parce que pour notre fédération c'est extrêmement important. On est souvent considéré comme une discipline d'une activité de loisir ;

Si nous voulons démontrer ce que nos disciplines peuvent apporter au sport, il appartient aux uns et aux autres d'élargir le cercle et de vouloir s'investir au sein du mouvement sportif.

C'est ce qui se passe ici en Hauts de France. C'est important pour expliquer tout l'apport que peut représenter le mouvement sportif.

Chaque année il y a des amis qui nous quittent, et en y associant une pensée particulière pour les événements tragiques qui se sont déroulés à Strasbourg, je souhaiterais qu'on puisse témoigner et marquer à la mémoire de toutes ces personnes une minute de silence.

Nous allons officiellement ouvrir l'Assemblée Générale.

Le quorum est annoncé par le Secrétaire Général, Stéphane CASTERAN, pour ce qui est de la modification des statuts.

L'article 32 des statuts prévoit que doivent être présents un tiers des représentants des clubs, représentant un tiers des voix, pour procéder à la modification des statuts.

Ce quorum est atteint avec 87 représentants de clubs avec 38 257 voix. L'Assemblée Générale pourra valablement délibérer pour ce qui concerne la modification des statuts.

2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 9 décembre 2017

Le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 décembre 2017 a été transmis aux représentants des clubs par courriel, en amont de la séance de ce jour.

Stéphane CASTERAN, secrétaire général, soumet au vote le procès-verbal du 9 décembre 2017.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 décembre 2017

3. Rapport moral du Président (Nicolas BELLOIR)

Bonjour à toutes et à tous merci de votre présence à Liévin qui témoigne de votre attachement et de votre engagement profond pour notre fédération.

Je veux tout d'abord adresser mes remerciements chaleureux à Philippe MANGUETTE, président de la ligue des Haut de France, à son conseil d'administration et à ses équipes pour les meilleures conditions d'accueil qu'ils mettent à notre disposition pour cette assemblée générale.

Je vais à présent retracer assez rapidement les points marquants de l'année écoulée, comme je le fais traditionnellement, au cours de laquelle nous avons engagé diverses actions du projet fédéral "Horizon 2024 - On a tant à partager". C'est d'autant plus important de faire ce point d'étape puisque nous sommes à mi-mandat et c'est en quelque sorte notre feuille de route jusqu'en 2024.

Ce rapport moral, plus court que les années précédentes, sera à mettre en relation avec le rapport financier, le rapport d'activité du secrétaire général qui reviendra en détail sur le quotidien de la fédération, le rapport d'activité du directeur technique nationale orienté sur le haut-niveau et les équipes de France, et ceux de mes collègues des disciplines sportives viendront utilement compléter mes propos. Objectif pour moi, rationaliser au mieux ce temps de l'assemblée générale mais aussi démontrer le travail d'équipe de ce conseil d'administration.

Tout d'abord, je le redis même si nous avons à l'esprit des exemples qui peuvent indiquer le contraire notre volonté est bien d'optimiser le service aux licenciés, aux clubs et aux organisateurs. C'est indispensable dans une société de plus en plus complexe que nous facilitons au maximum la tâche de chacun. A ceux qui en douteraient nous avons tous encore les pieds bien ancrés dans une responsabilité dans un club, un comité départemental ou une ligue...

Dans le secteur de la gestion fédérale, des efforts conséquents ont été engagés, je pense principalement au système d'information, pour améliorer les services aux licenciés, aux clubs et organisateurs mais aussi réussir la transformation numérique de la gestion fédérale. C'est un gros chantier et comme toujours il génère des difficultés arrivant toujours aux mauvais moments. C'est aussi le sens de la réorganisation de nos services autour du développement et des compétitions, et des événements pour accompagner au mieux les différentes actions portées par les acteurs du roller et du skateboard. C'est cela la Fédération. En tout cas ce qui fait sa force et sa représentation. Bien sûr ces changements sont toujours perfectibles, j'en suis conscient, ça n'est pas parfait. Et si les

orientations prises ne devaient pas à l'avenir satisfaire le plus grand nombre il ne faut pas avoir peur de revenir sur des choix qui ont été effectués. Je demande simplement que l'on nous laisse le temps et surtout de ne pas confondre ce qui relève de la gestion fédérale et de la gestion d'une discipline sportive.

Notre souhait c'est d'évoluer pour construire une fédération moderne au service de tous ses acteurs, consciente des enjeux et des défis auxquelles doit faire face tout le monde. C'est d'autant plus important que l'organisation du sport en France va profondément changer en 2019. Nous aurons l'occasion sans doute d'en reparler au cours de cette assemblée générale ou j'y reviendrai tout à l'heure.

Avec une croissance de nos licenciés qui se tasse légèrement, nous devons appréhender encore plus les défis qui nous attendent demain autour du développement des pratiques sportives et pas uniquement dans le cadre d'une pratique fédérée et structurée en club.

Cette ouverture de la pratique au plus grand nombre ne nous perturbe pas outre-mesure, puisque nous en avons fait un axe de notre projet fédéral.

Sur ce point notre projet fédéral était ambitieux, et il semble trouver écho également dans le projet porté par le ministère. Nos licenciés doivent trouver dans le club et dans nos organisations la pratique sportive et, plus largement, la vie associative qu'ils recherchent. On attend de nous tous une action renforcée vers les pratiquants et les non-pratiquants de roller et skateboard que ce soit pour obtenir des résultats au plus haut niveau, pour réaliser une performance, pour son bien-être, pour sa santé ou pour le plaisir. Le danger c'est que nous sommes plus les seuls sur ce marché du développement de l'activité sportive, la ministre elle-même en est convaincue puisqu'elle a écrit dernièrement, et je la cite, "que son projet est de renforcer la place du sport au-delà des clubs et des fédérations dans chaque lieu où l'activité physique fait sens : à l'école, au travail, dans les centres de soins, pour les personnes âgées mais aussi dans des lieux innovants". Si ces propos peuvent inquiéter certains il faut les prendre comme un défi à relever. Nos activités sportives, jeunes, urbaines, fun ont un potentiel indéniable pour répondre à cette attente.

Dans ce domaine nous ne partons pas d'une feuille blanche. Un travail considérable a été réalisé ces dernières années sur le développement de toutes les pratiques, pour tous les publics qui relèvent ou pas de notre fédération. Il y a deux ans nous avons lancé le concept MyRoller, qui a séduit la Ministre lorsque nous l'avons rencontrée, cette ouverture auprès des organisateurs d'événements grand public, des pratiquants loisirs licenciés ou pas, doit se poursuivre et s'intensifier. Cet axe autour du développement du roller, du skateboard et pourquoi pas de la trottinette, cet axe doit s'élargir assez rapidement autour du sport santé. C'est à mon sens un axe majeur dans les mois à venir car les politiques publiques à l'échelle nationale ou locale mobilisent et le feront davantage dans les mois à venir pour soutenir toutes les actions dans ce domaine d'activité. Il est révélateur de voir publier il y a 2 semaines un décret attendu sur la prescription du sport sur ordonnance permettant à des professionnels de santé de prescrire une activité pour se rétablir. 21 formations ont été reconnues nous devons nous inscrire dans cette démarche rapidement avec des contenus de formation adaptés.

Sur le registre de la diversification de nos activités nous avons dernièrement signé une convention Rouler/glisser avec l'USEP pour nous permettre de développer la pratique en milieu scolaire pour les jeunes du 1^{er} degré. Il faut maintenant s'approprier ce dispositif, pour ceux qui le souhaitent, pour le dupliquer là où c'est possible. Jean-François MALARD, pourra vous apporter des compléments si vous le souhaitez car il a suivi ce dossier et je l'en remercie. Cette action en partenariat avec les sports de glace est née d'une volonté commune de faire découvrir la pratique des sports de la FF Roller et Skateboard et de la FF des Sports de Glace aux enfants dans les écoles. Et de prouver que nous pouvons mutualiser et travailler ensemble. Ce n'est d'ailleurs pas le seul dossier de collaboration que nous avons avec la Fédération des sports de glace.

A mi-mandat je souhaite aussi rappeler l'enjeu primordial du dossier de l'arbitrage, c'est un axe du projet fédéral qui doit être mieux pris en compte. Je l'ai dit à plusieurs reprises : prenons conscience que sans juges ou sans arbitres il n'y a plus de sport. C'est une évidence mais il est bon de la rappeler pour que chacun puisse prendre la mesure de l'importance de ce dossier, pour mieux reconnaître le corps arbitral, lui donner un véritable statut et encourager des licenciés de la fédération à s'engager sur des formations de juge et arbitre. L'aspect de la formation ne doit pas être exclusivement l'axe de développement. La valorisation et le statut de cette activité arbitrale sont aussi une préoccupation. Le conseil d'administration a débattu de ce dossier et une première réunion a été organisée le mois dernier avec l'ensemble des responsables des commissions sportives. Elle se réunira au mois de février pour traiter de la question du statut des arbitres et juges. Ce travail sur le long terme au tour de l'arbitrage n'exclut pas bien évidemment de traiter des pistes d'amélioration pour mieux considérer les arbitres.

Autre pan du projet fédéral celui autour de la communication avec un souhait de "marketé" et "événementialiser" nos actions et événements.

Cette dimension prend chaque jour un peu plus tout son sens à la fédération.

La communication, vous le savez parfaitement, est aujourd'hui un enjeu majeur pour toute structure. C'est le sens de la communication que nous avons commencée à engager. Une communication plus claire, plus segmentée et multisupport pour toucher l'ensemble de nos acteurs.

Cette année nous avons dans notre communication sociale médias encore progressé vis-à-vis de ceux qui nous suivent nous devons encore progresser dans ce domaine, nous adapter à toutes les nouvelles tendances et cela va très vite. Des lettres d'informations ont été également initiées permettant, sur un registre plus institutionnel, de vous apporter une information sur les grands sujets et dossiers concernant notre fédération et plus largement le sport. Sachez que nous travaillons autant sur la forme que sur le fond, ouvert aux retours que vous pourrez nous faire et n'hésitez pas à échanger avec Sébastien Martin notre élu en charge de ce dossier.

Dans le cadre toujours du projet fédéral c'est notre boussole, nous avons indiqué notre volonté de lancer la construction d'un centre national d'entraînement couvert pour toutes les disciplines. Sur ce dossier, des pistes sont à l'étude et l'une d'elle pourrait se voir concrétiser sur le site de l'ancien projet de stade de rugby à l'hippodrome de Bondoufle/Evry qui a été abandonné. Les élus du secteur ont décidé de lancer un cluster Sport sur ce site, l'objectif du Cluster est de créer un écosystème favorable à tous les acteurs impliqués (scientifiques, économiques, sociaux, institutionnels) dans le secteur du :

- sport de haut niveau
- sport loisirs, c'est-à-dire la pratique amateur, qu'elle s'inscrive dans un cadre public (formel, informel) ou privé
- sport santé, c'est à dire à visée thérapeutique...

Dans cette logique plusieurs fédérations pourraient se retrouver autour d'un campus sport, ce projet d'aménagement avance et nous sommes bien positionnés pour notre projet de structuration ambitieux qui vise à rassembler en un lieu identifié nos diverses structures de formation et de développement sportif, dont nos Pôles France. A ce stade bien entendu aucun engagement n'a été pris mais le dossier est pris très au sérieux par les élus pour nous accueillir.

La fédération a intégré ce cluster, je suis membre du conseil d'administration afin de suivre l'évolution de ce dossier et voir si nous pouvons nous y implanter.

Nous avons également cette année lancé une ambitieuse démarche prospective en matière de recherche de partenariats qui devraient, nous l'espérons, nous associer à des partenaires économiques majeurs prochainement. Nous avons en effet contracté un engagement avec une société spécialisée dans ce domaine, Events Partenaires pour deux années pour activer des partenariats. Une démarche similaire a aussi été initiées avec des acteurs spécialisés autour du skateboard et de sa valorisation

olympique. Je suis assez confiant dans ce domaine et nous aurons sans doute, au regard de nos différentes discussions, des bonnes nouvelles à vous annoncer l'année prochaine.

Cette approche partenariale, trop timide dans notre activité fédérale jusqu'à présent, doit être prioritaire si nous voulons, au-delà de la diminution des aides publiques, développer et maintenir notre niveau d'activités de notre fédération.

Si je devais résumer en un mot l'année écoulée je dirais contrastée.

Tout d'abord, contrastée sur le plan sportif car les résultats sont là mais moins bons que les années précédentes mais les disciplines y reviendront tout à l'heure dans leur présentation.

Année contrastée ensuite aussi sur le plan financier, même si nous l'avions envisagé en vous présentant l'année dernière un budget en déséquilibre, nous avons constamment opéré des arbitrages dans tous les domaines freinant ainsi l'élan qui a été le nôtre depuis 2 ans.

Si l'activité fédérale est marquée par des contraintes que nous ne connaissons pas ou que nous ne maîtrisons pas toujours, elle s'inscrit aussi dans une organisation réglementée. Comme je l'ai dit au début de mon intervention dans ce domaine nous allons connaître de nombreux changements.

Voici en quelques mots les grands traits de l'organisation du sport demain en France.

Le but recherché par les pouvoirs publics c'est d'engager une démarche de confiance envers le mouvement sportif en donnant davantage d'autonomie aux fédérations sportives et au Comité national olympique, ainsi qu'aux acteurs locaux et en recentrant l'action de l'État sur des missions essentielles de coordination, de réglementation et de contrôle, notamment éthique.

Les objectifs assignés visent notamment à réussir les Jeux olympiques et paralympiques de 2024, et à augmenter de trois millions le nombre de pratiquants.

L'élément central de la nouvelle gouvernance est la création d'une Agence nationale du sport, dont le lancement est prévu pour le 1^{er} mars 2019, sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP). Cette structure inédite vise à regrouper l'État, les collectivités territoriales, le mouvement sportif et le monde économique pour exercer une gouvernance partagée en termes d'appui, de financement et d'évaluation, tant au titre de la haute performance que du développement des pratiques.

Elle sera présidée par Jean Castex, qui conservera sa fonction de délégué interministériel aux JOP et aux grands événements sportifs.

Au niveau territorial, des conférences régionales et des conférences des financeurs seront mises en place, en vue d'assurer une meilleure coordination des politiques et des interventions. Enfin, le mouvement sportif disposera de plus d'autonomie avec la fin de la tutelle de l'État, tandis que le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) verra son rôle renforcé en matière de contrôle de l'éthique des fédérations.

Dans un premier temps, l'Agence bénéficiera des fonds issus du Centre national pour le développement du sport (CNDS) appelé à disparaître, ainsi que du programme « sport » dédié au financement des fédérations. Mais un des points essentiels de la réforme vise à mobiliser des financements privés pour relayer les fonds publics.

Nous devons avoir conscience de notre force collective, ce sens du collectif est d'autant plus nécessaire dans cette nouvelle organisation sportive qui va donner aux acteurs locaux et fédéraux une responsabilité nouvelle dans la définition des actions à conduire et à financer. Il nous appartiendra donc de :

Consolider l'acquis en visant l'excellence : c'est continuer dans la voie de la structuration en mutualisant nos moyens au niveau de nos clubs tout en sauvegardant l'identité sportive de chacun d'entre eux,

Imaginer l'avenir en misant sur les jeunes générations : c'est donner aux jeunes l'envie de s'investir pour l'avenir de la Fédération quel que soit le chemin choisi, haut niveau, arbitrage, fonction dirigeante.

Travailler en bonne intelligence, cadres bénévoles et cadres professionnels : si déterminer la politique sportive est du ressort des dirigeants, la mettre en œuvre relève du travail des cadres. Il est essentiel de trouver une bonne complémentarité à ce duo afin d'en optimiser la fonctionnalité.

Vous me permettrez de vous remercier très sincèrement et très chaleureusement pour la qualité de votre engagement quotidien dans vos ligues régionales, Comités départementaux, clubs, organisation et je remercie spécifiquement également mes collègues du bureau exécutif, du conseil d'administration, sans oublier nos commissions nationales sportives, nos salariés et les membres de la direction technique nationale.

En conclusion je veux réaffirmer la pleine confiance que j'ai dans l'avenir radieux de nos sports, je sais que chacune et chacun d'entre nous, quelle que soit la place qu'il ou qu'elle occupe, donnera le meilleur au service de nos disciplines, de notre fédération, de son rayonnement national et international. Rien, je dis bien : rien ne peut se faire sans votre investissement, votre mobilisation engagée et passionnée.

Je vous remercie de votre attention, de votre concours et de votre soutien.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le rapport moral du Président

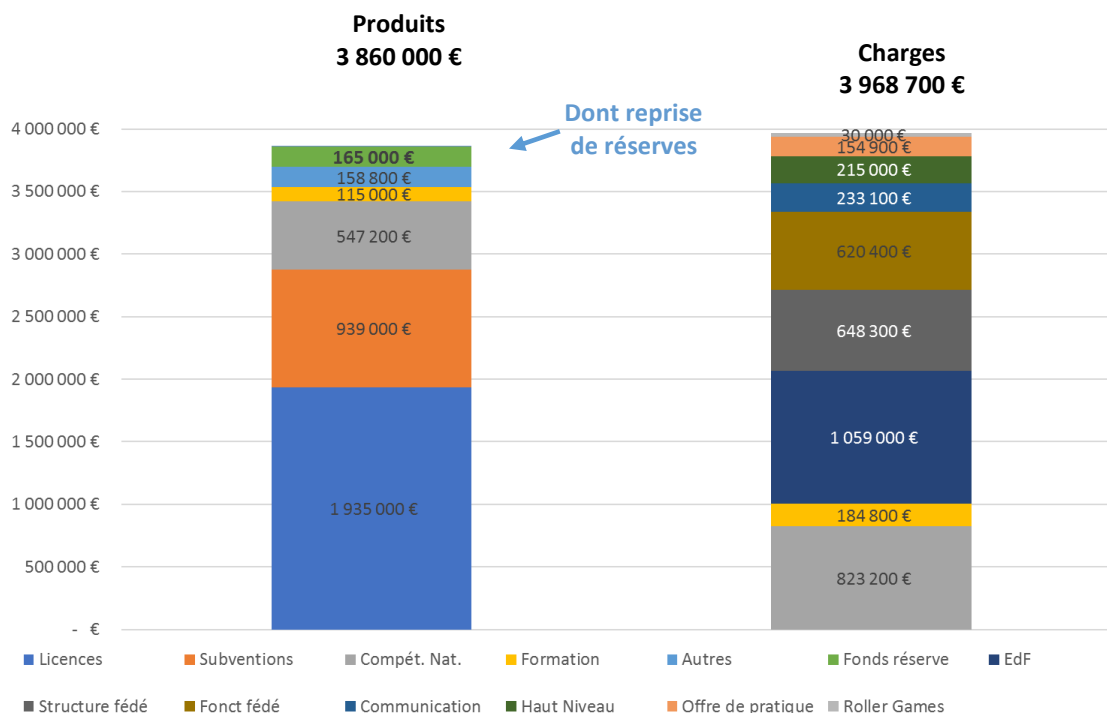
4. Situation financière arrêtée au 31 août 2018 (Florence BEUF)

4.1. Rapport sur la situation financière de la Fédération (Florence BEUF)

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire en vue de statuer conformément à la loi et à nos statuts sur les comptes de l'exercice écoulé, clos le 31 Août 2018.

Avant d'aborder la présentation classique des comptes annuels de la Fédération Française de Roller et Skateboard, il me semble nécessaire de faire un petit rappel sur la construction du budget 2017 – 2018.



En effet l'option avait été prise par le conseil d'administration, en raison de la perte du HN de deux de nos disciplines, de la première édition des « Roller Games » de surcroît en Chine, de la nouveauté du Skateboard comme discipline olympique et surtout de la décision de continuer, malgré tout cela, les actions initiées sur 2016-2017 pour mettre en œuvre le projet fédéral en particulier au niveau de la communication et du développement, de voter un budget déficitaire à hauteur de 108700€.

Au-delà de ce budget déficitaire, ce budget prévoyait une reprise de fonds associatifs à hauteur de 165 000 €, 150 000 € pour les Roller Games et 15 000 € pour le Skateboard olympique. Cela signifie que comptablement parlant, le résultat prévisionnel pour l'exercice qui nous intéresse aujourd'hui, 2017-2018, était un déficit de 273 700 €.

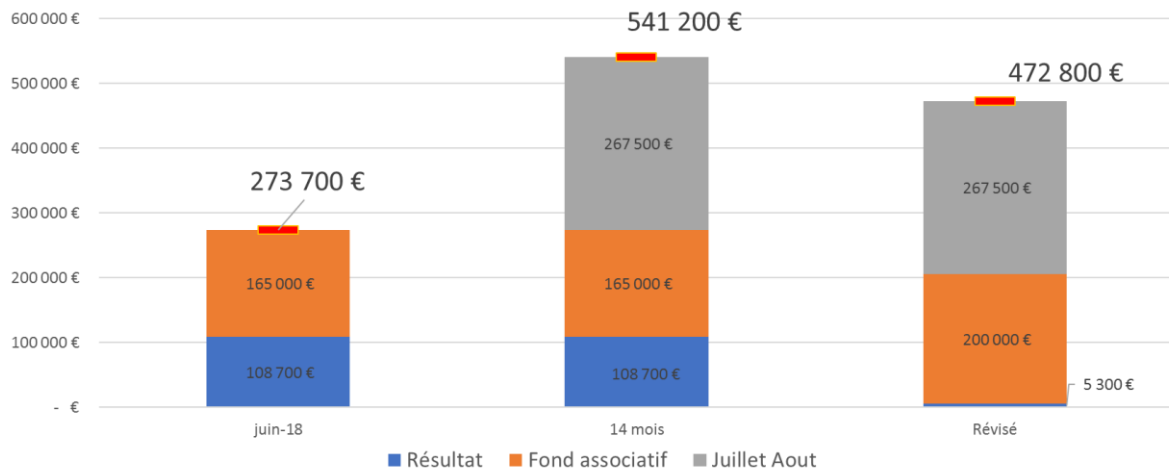
Lors de l'assemblée générale de l'année dernière, une autre décision a été prise qui, également, a un impact direct sur le résultat, en effet, le décalage de la fin de l'exercice comptable au 31 Aout au lieu du 30 Juin, a eu pour conséquence directe de rajouter deux mois de charges à l'exploitation alors qu'en face aucun produits supplémentaires ne sont venus en compensation sauf pour les dépenses des Equipes de France.

Ce rajout de deux mois a engendré un déficit complémentaire de 267500€.

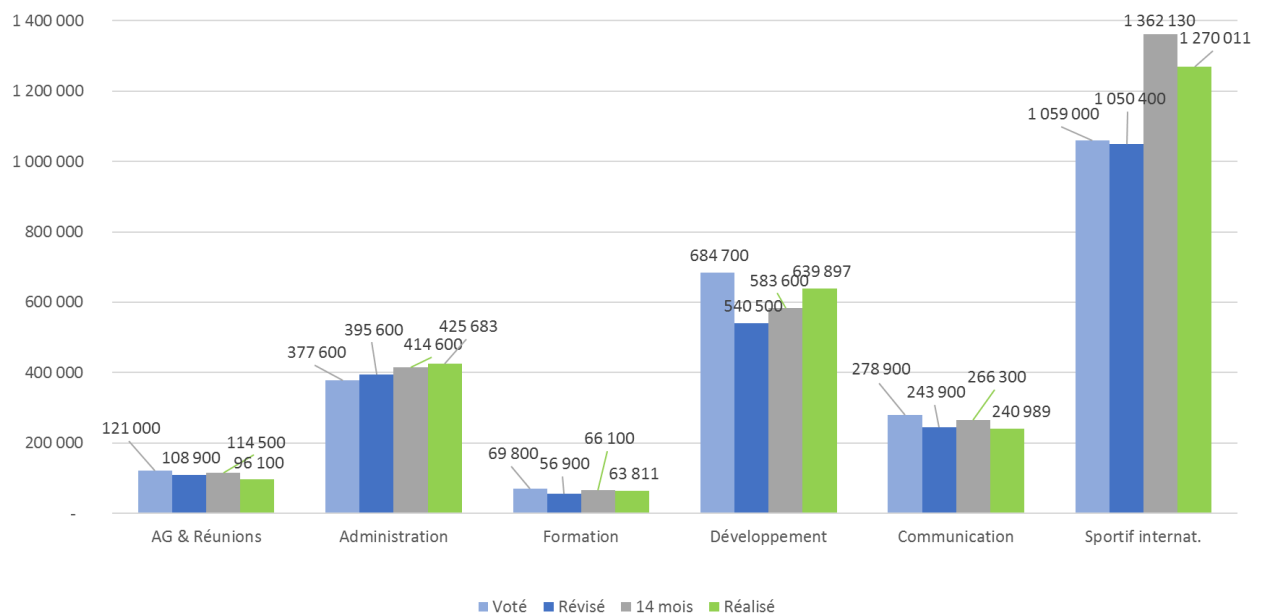
Si on rajoute cette somme au déficit budgétaire initial, on obtient un déficit budgétaire de 541 200 € pour l'exercice 2017-2018.

Cette situation nous a amené à mettre en place un suivi encore plus strict de l'évolution des finances de la fédération tout au long de l'exercice, et une situation comptable a été faite tous les deux mois. Dès la première situation qui a été faite au 31 Octobre 2017, une fois les Roller Games passés, ce résultat était quasiment atteint.

Une deuxième situation au 31 Décembre n'a fait que confirmer la situation du 31 Octobre et donc la décision a été prise de restreindre les dépenses sur certains postes et nous a conduit à travailler sur un budget révisé.



Les principaux arbitrages ont été faits sur le développement (mise en standby de toutes les actions type Soy Luna, Sport Santé, Roller Dance) et la communication (Réduction des budgets sur les évènements de références).

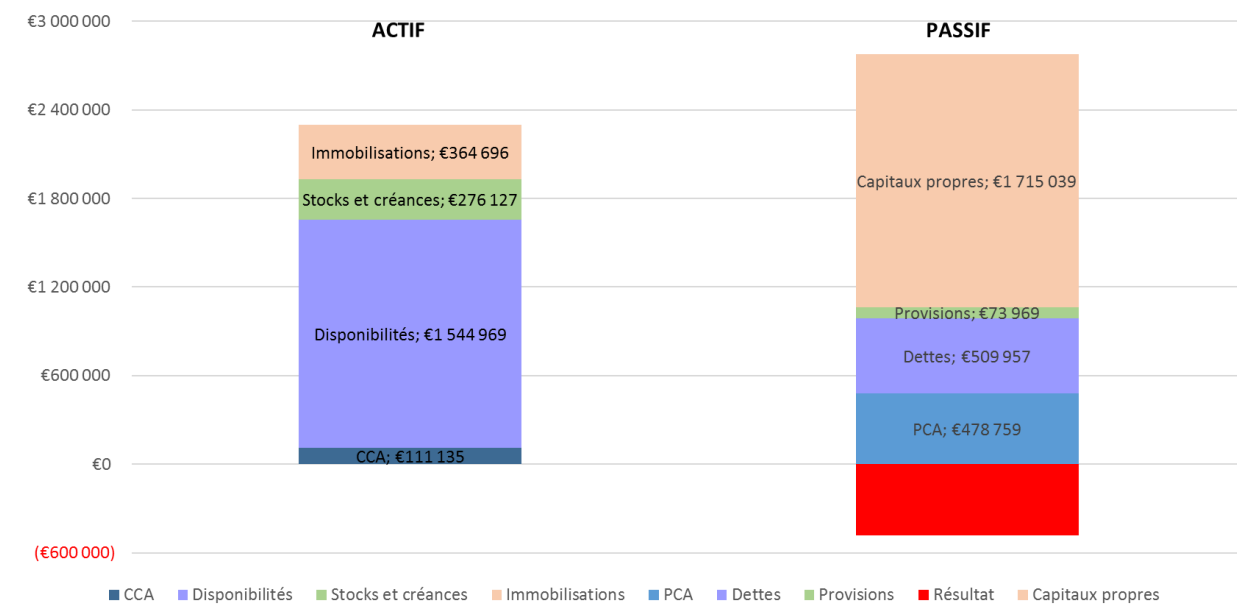


Ce préambule étant posé, je vais passer à la présentation des comptes annuels.

Les développements qui suivent ont pour objet de porter à votre connaissance les renseignements financiers et les documents nécessaires à votre complète information en vue du vote des résolutions qui vont être soumises à votre suffrage.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui vous sembleront utiles durant la présentation des comptes.

Examen du Bilan



A.ACTIF

L'actif du bilan d'un montant global de 2 296 927€ comprend de haut en bas :

Les Immobilisations :

Elles sont en augmentation de 54 390 € (364 696 € contre 310 306 € au 30 juin 2017). Cette augmentation est principalement due aux immobilisations incorporelles en cours, constituées par le développement du Système d'Information Métier.

La valeur nette globale des immobilisations est de 364 696€ soit 15,87% de nos actifs

Les Stocks et créances pour un montant de 276 127€

Les Charges constatées d'avance pour un montant de 111 135€

Les disponibilités financières pour un montant de 1 544 969€

Qui représentent 67,26% de nos actifs.

Le montant de nos avoirs en banque reste stable d'une année sur l'autre

B. PASSIF

On y retrouve, les capitaux propres pour un montant de 1 715 039€, somme du « Report à nouveau » et des « Autres réserves »

Des provisions pour « Risques et charges », constituées par un risque prud'hommal à hauteur de 30 193€ et une charge « Indemnités Départ à la Retraite » à hauteur de 43 776€

Les dettes pour un montant total de 509 957€ :

Ce sont en particulier pour les dettes fiscales et sociales,
L'ensemble des dettes sont à moins d'un an

Les produits constatés d'avance pour un montant de 478 759€

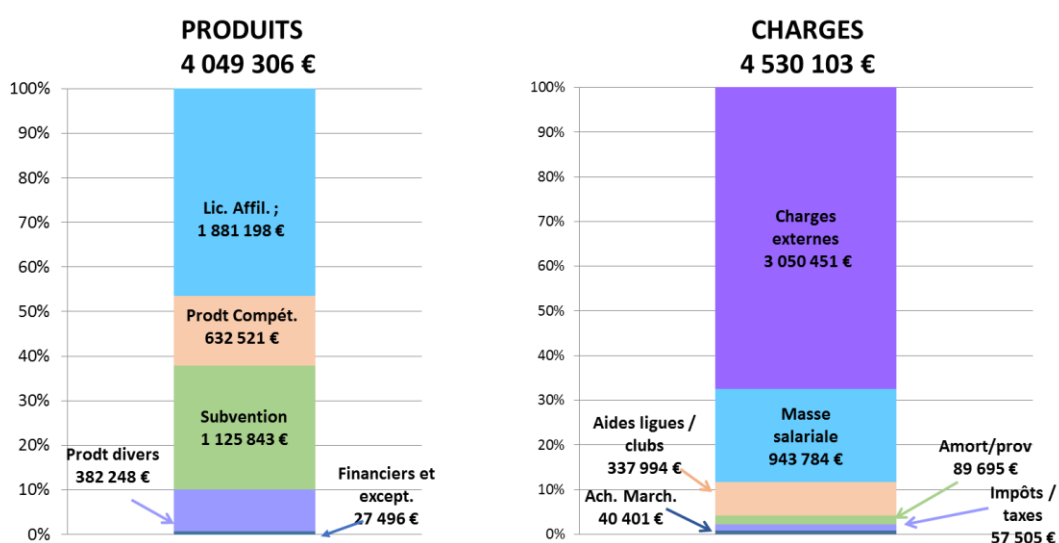
Constitué principalement par la part de la subvention ministérielle déjà perçue et correspondant aux actions de la fin d'année.

Le résultat déficitaire pour un montant de -480 797€.

Nous reviendrons plus en détail sur ce résultat lors de l'analyse du compte d'exploitation.

4.1.1. Le compte de résultat

Le compte de résultat fait ressortir un déficit de 480 797 €, provenant de la différence entre les charges pour un montant total de 4 530 103€ et les produits pour un montant total de 4 049 306€



A. Les produits se répartissent ainsi :

Les produits d'exploitation :

Licences et Affiliations	1 834 556€	45,61%
Subventions	1 125 843€	28,00%
Produits des engagements et autres liés aux disciplines	314 271 €	7,81%

Participation Arbitrage	242 670 €	6,03%
Partenariat	121 721 €	3,03%
Reprises et Transferts de charges	103 320 €	2,57%
Formations	97 839 €	2,43%
Ventes de marchandises	84 505 €	2,10%
Autres produits	41 514 €	1,03%
Taxe organisation manifestations	37 690 €	0,94%
Amendes / Réclamations	17 880 €	0,45%
	4 021 810 €	

Dans les « Produits des compétitions », on retrouve, les participations arbitrage, les produits des engagements, les amendes et réclamations entres autres. Le total de ces produits compétitions est de 612 511€

Les produits financiers pour 16 871€

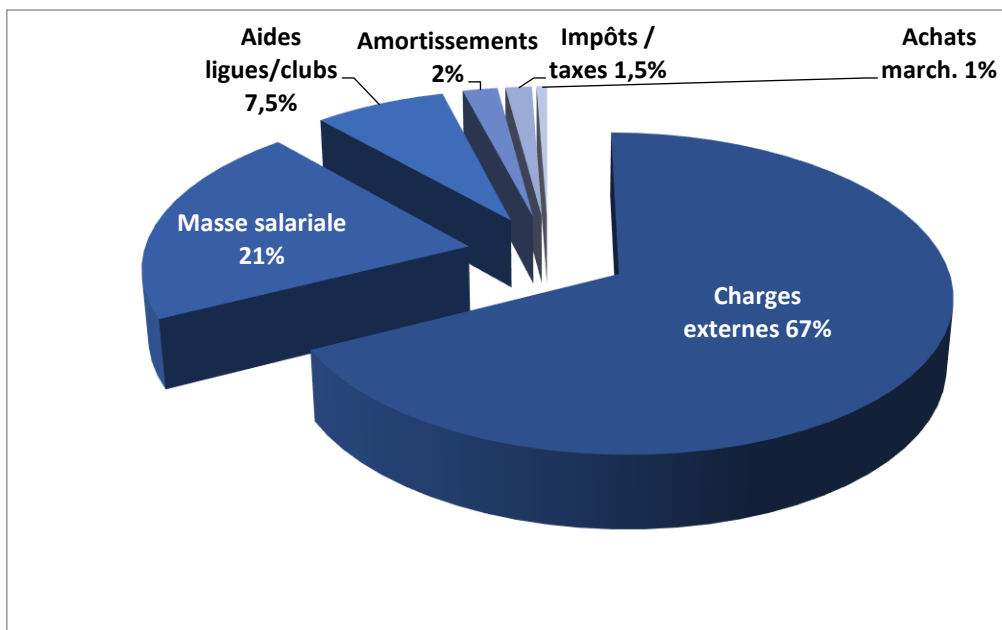
Les produits exceptionnels pour 10625€

B. Les charges de répartissent ainsi :

Les charges d'exploitation :

Avec les grands postes suivants

- Frais de personnel pour un montant de 943 784€ en augmentation par rapport à l'exercice précédent de 24,15%. Cette augmentation est expliquée par deux phénomènes :
 - 1/ La durée de l'exercice sur 14 mois au lieu de 12, ces deux mois représentent environ 17% de masse salariale supplémentaire.
 - 2/ Des indemnités de licenciement versées dans le cas de deux licenciements.
- Les services extérieurs pour un montant total de 3 050 451€ en augmentation de 23,67% par rapport à l'exercice précédent
- Aide aux Ligues et Comités Départementaux, Subventions pour manifestations et aides personnalisées pour un montant total de 317697€

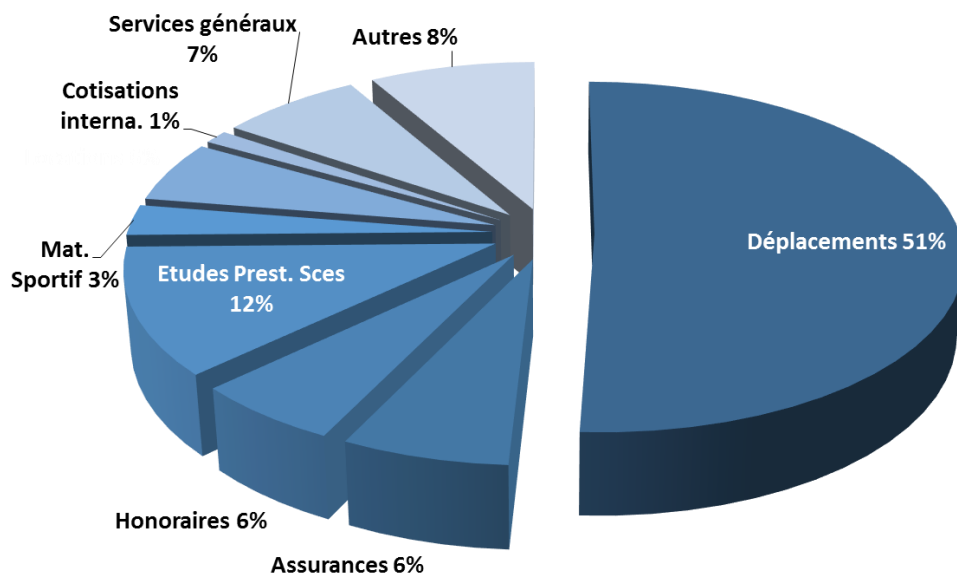


Les amortissements pour un montant total de 89 695 €.

Un détail des charges externes est souhaitable :

On y retrouve les Frais de Déplacement (51%), les Assurances (6%), Etudes et prestations de services (12%), Honoraires (6%), etc...

Sur ce slide on a visualisé les principales évolutions des principales dépenses, et on constate qu'au niveau des frais de déplacements, l'augmentation est très significative.

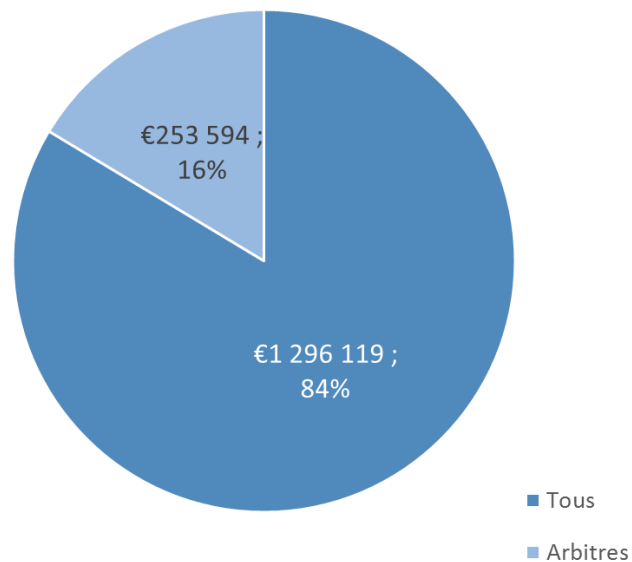


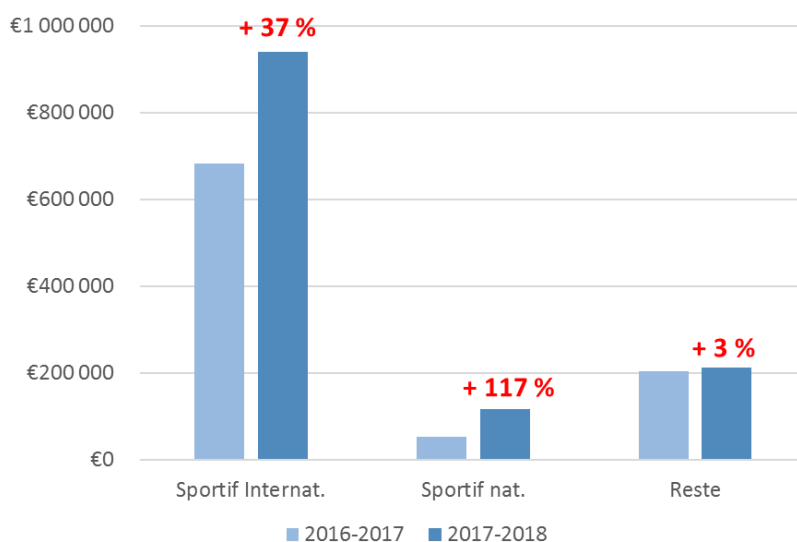
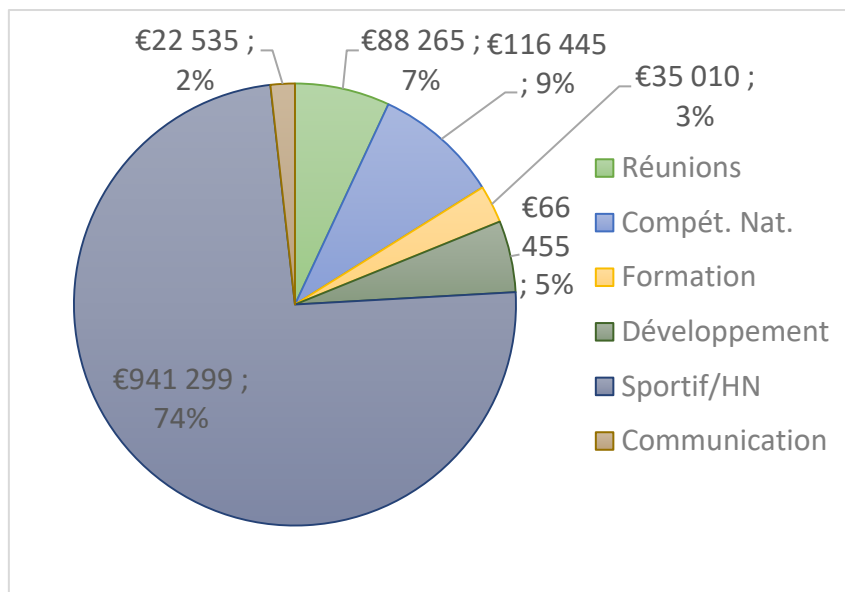
Les frais de déplacements dans leur globalité représentent 1 550 458€, et ont subi sur le dernier exercice une augmentation très significative de 33%.

Là encore l'exercice sur 14 mois au lieu de 12 a une grosse incidence en particulier sur les dépenses sportives que nous analyseront ensuite. Mais ce diagramme vous montre que l'explication ne réside pas uniquement sur ces deux mois supplémentaires.

En dehors des déplacements des arbitres, et du sportif national et international, les autres postes (Réunions, Formation, Développement et communication) restent stables.

Sur le sportif une augmentation de 33% s'explique principalement par la répartition des compétitions sur le calendrier. Sur l'exercice 2017-2018 deux disciplines ont été particulièrement chargées en compétitions internationales, la course avec 2 Championnats d'Europe et 2 Championnats du Monde, et le Roller Hockey avec 2 Championnats d'Europe et 2 Championnats de Monde dont un avec tous les collectifs ce qui est très rare.





En résumé, le total des charges s'élève à 4 530 103€ dont les dépenses sportives pour 2 010 744€ et les dépenses administratives pour 1 728 368€.

Le total des produits s'élève à 4 049 305€.

La différence entre les produits et les charges fait ressortir un résultat déficitaire de 480 797 €.

Ainsi s'achève la présentation des résultats de la Fédération Française de Roller et Skateboard pour l'exercice du 1^{er} Juillet 2017 au 31 Août 2018.

Merci de votre attention.

En l'absence de Monsieur Gauthier, je vais vous lire le rapport des commissaires aux comptes.

4.2. Rapport du commissaire aux comptes (Bruno GAUTHIER – lu par Florence BEUF)

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Roller et Skateboard, relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment en ce qui concerne la valorisation et les règles d'amortissement du commodat, tels que décrits dans le paragraphe « principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé, au profit du Président Nicolas BELLOIR. Remboursement des frais de location de véhicule et versement d'indemnités de fonction au titre de l'exercice clos au 31 août 2018 pour un montant total de 12 506 € comprenant :

- La location de voiture depuis le 1^{er} avril 2018 pour un montant de 184,82 €/mois
- Indemnité de fonction depuis le 1^{er} juillet 2017 pour un montant de 1 500 € net/mois

Suite à une décision du BE du 2 février 2018, l'indemnité de fonction du Président a été suspendue de février à août 2018, au regard de la situation financière.

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport financier et du rapport du Commissaire aux Comptes, après en avoir délibéré, approuve à la majorité les comptes annuels (bilans, comptes de résultats et annexes) arrêtés au 31 août 2018, ainsi que les

opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports

Abstention : Ligue Auvergne-Rhône Alpes (M. SMITT, 593 voix)

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, donne quitus, à l'unanimité dans sa gestion, à la trésorière

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat) tels qu'ils vous ont été présentés, font apparaître un déficit de 480 797,20 euros qu'il conviendrait d'affecter

- En report à nouveau : 335 797,20 €
- En reprise de réserve « Roller Games 2017 » : 145 000 €

Questions

- ✓ Christophe SMITT (ligue Auvergne-Rhône Alpes) : dans l'absolue, il y a plus de dépenses sur 14 mois. Mais s'il y a plus de dépenses, il devrait y avoir plus de recettes. Quelles sont-elles ?
- ⇒ Le produit licences et affiliations représente 45% des produits de la Fédération. Lorsqu'un licencié a acheté sa licence en juillet 2017, elle était valable jusqu'en juin 2018. Puis il a repris une licence en septembre 2018. Dès lors, tous les licenciés ont bénéficié de 2 mois supplémentaires sur leur licence. Il y a donc eu vraiment deux mois blancs dans les ressources propres de la Fédération.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le résultat de cet exercice selon la répartition présentée précédemment

5. Désignation du Commissaire aux comptes pour un mandat de 6 ans

Le mandat du Commissaire aux comptes, Bruno GAUTHIER, du Cabinet MAZARS FIGEOR (61 quai de Paludate – CS 51945 – 33088 BORDEAUX cedex) arrive à échéance des 6 ans.

Le Conseil d'Administration propose de désigner un nouveau Commissaire aux comptes : Cabinet KPMG SA – Tour Egho – 2 avenue Gambetta – 92066 PARIS LA DEFENSE cedex, pour un mandat légal de 6 ans.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, désigne à la majorité le Commissaire aux comptes - KPMG SA - pour 6 ans à compter de l'exercice 2018-2019

Abstention : CD Vendée (1 personne, 309 voix)

6. Approbation des tarifs de la licence et de l'affiliation 2019-2020 (Florence BEUF)

Comme prévu par nos statuts, les tarifs de nos licences et affiliation sont indexés sur le coût de la vie, à savoir 2,3% arrondi au cinq centième supérieur (selon l'IPCH au 31/08/2018).

Tarifs des licences :

Licences (sans assurance)	Tarifs 2018-2019	Tarifs 2019-2020
Moins de 6 ans	8,60 €	8,80 €
6 – 12 ans	16,95 €	17,35 €
13 ans et +	34,95 €	35,80 €
Individuels moins de 13 ans	24,85 €	25,45 €
Individuels 13 ans et +	49,70 €	50,85 €

Tarifs des affiliations :

Affiliations	Tarifs 2018-2019	Tarifs 2019-2020
1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	61,35 €	62,80 €
3 ^{ème} année et +	121,65 €	124,45 €

Questions / Remarques

- ✓ François TOURRET (ligue Nouvelle-Aquitaine) : pourquoi les frais de mutation sont passés à 30 € ?

⇒ C'est une décision qui a été prise à l'issue d'un débat au Conseil d'Administration, qui en a statutairement la compétence.

La mutation est un élément administratif qui permet de valider le changement de club, entre deux saisons ou au cours d'une même saison. La mutation ne s'applique que pour les licences compétitions de 13 ans et plus.

Il y a eu cette décision du Conseil d'Administration, après consultation de toutes les commissions sportives, d'harmoniser et d'étendre à toutes les catégories en compétition ce système de mutation.

Il y a deux mécanismes :

- Un tarif qui a évolué de 16 € à 30 € ;
- Et des personnes n'étaient pas assujetties à ce système de droits de mutations le sont désormais.

La mutation a pour enjeu de limiter les transferts d'un club à un autre pour préserver l'intérêt sportif. La mutation a un rôle de régulation y compris par son tarif.

Il ressort des débats de l'Assemblée Générale que :

- La communication relative au nouveau tarif des droits de mutation a été trop tardive pour permettre aux clubs de l'intégrer dans leur budget ;
- Le nouveau tarif des mutations est trop important, entraînant un impact non négligeable sur les budgets des clubs, notamment lorsque les mutations se font en masse ;

Il est alors proposé à l'Assemblée Générale de remettre à l'ordre du jour du Conseil d'Administration la question des droits de mutation et de suspendre les droits de mutation pour la saison en cours. Un remboursement des droits de mutation prise depuis le début de la saison sera réalisé auprès des clubs. Une information spécifique sera ensuite adressée aux clubs en avril pour une mise en œuvre au 1^{er} septembre 2019.

Il est demandé aux clubs de faire remonter au service compétitions leurs propositions en matière de mutation, jusqu'au 31 janvier 2019.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à la majorité les tarifs des licences et des affiliations pour la saison 2019-2020

Abstention : CD Somme (M. DECAGNY, 145 voix), CD Paris (Mme SCHOIRFER, Mme BERNARD, M. DENNEBOUY, 714 voix), CD Haute-Savoie (M. TISSERAND, 318 voix)

Contre : ligue Auvergne-Rhône Alpes (M. SMITT, 593 voix)

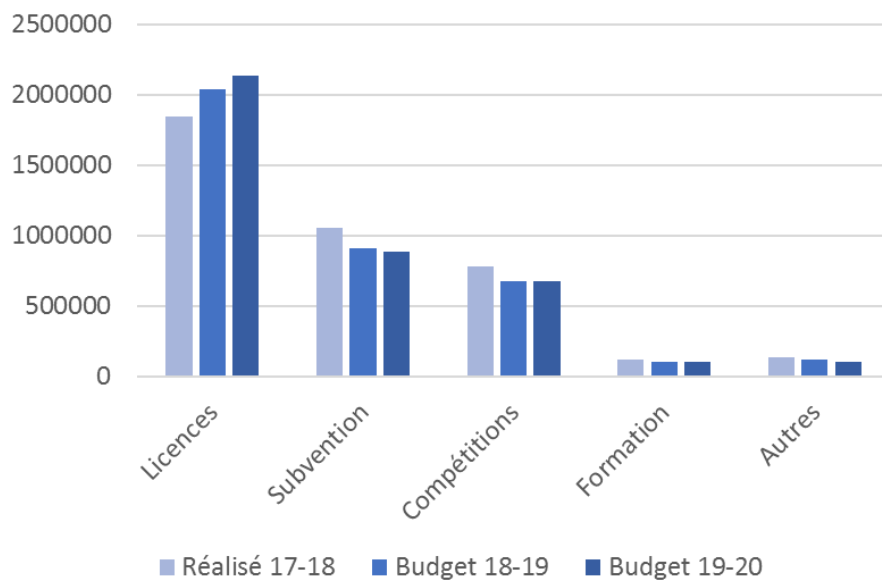
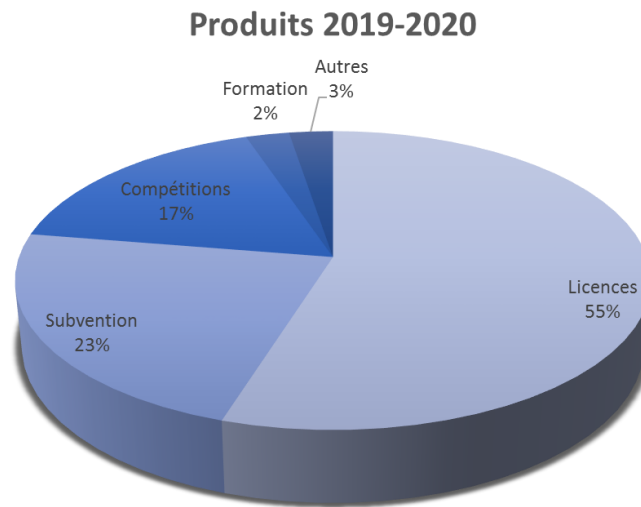
7. Présentation et approbation du budget prévisionnel primitif pour 2019-2020 (Florence BEUF)

Comme le prévoit nos statuts, l'assemblée générale doit se prononcer sur les grands axes et les options de gestion que la fédération devra suivre sur l'exercice à venir.

Cela signifie qu'aujourd'hui nous allons vous présenter un budget primitif pour l'exercice 2019 – 2020, et les grandes options de gestion que nous vous proposons de valider.

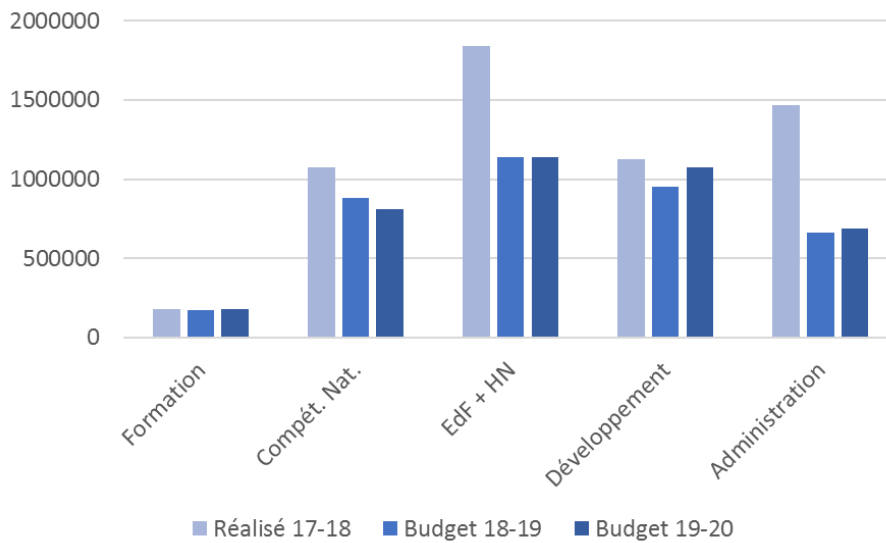
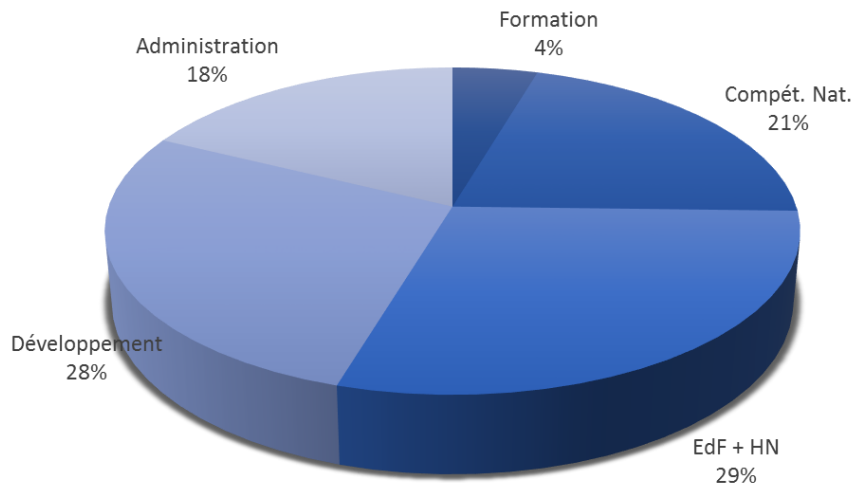
Ce budget a une valeur globale de 3 898 600 €.

7.1. Les ressources



7.2. Les charges

Charges 2019-2020



L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif pour 2019-2020

8. Approbation des textes réglementaires (AG Extraordinaire)

L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut délibérer que si le tiers au moins des membres, représentant le tiers des voix, est présent, soit 52 des représentants des clubs représentant 17 977 voix.

87 membres représentant 38 257 voix, étant présents, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement délibérer.

Pour être modifiés, les statuts doivent être adoptés à la majorité absolue des membres présents.

Le Secrétaire Général, Stéphane CASTERAN, présente le projet de changement des statuts, ainsi que les modifications inscrites dans le règlement intérieur.

8.1. Modification des statuts

Mise à jour du nom de la Fédération Internationale	Article 1 ^{er} « d'entretenir toutes relations utiles avec les pouvoirs publics, les Fédérations Internationales, la Confédération Européenne, les Fédérations Nationales étrangères affiliées à la World Skate [...] »
Mise en cohérence des dates d'arrêt des licences au 31 août	Article 11 « chaque comité départemental dispose d'un nombre de représentants titulaires, et autant de suppléants déterminé en fonction du nombre de licences délivrées au 31 août de la saison précédente, dans le ressort du comité départemental » Article 14 « Pour déterminer la proportion de la représentation des hommes et des femmes au sein du Conseil d'Administration, sont prises en compte les licences délivrées au 31 août de la saison sportive précédant les élections ». « Chaque liste est composée de manière à respecter la proportion observée entre les femmes et les hommes parmi les licenciés de la Fédération, au regard des licences délivrées au 31 août de la saison sportive précédant les élections » Article 18 : « Pour déterminer la proportion de la représentation des hommes et des femmes au sein du Bureau Exécutif, sont prises en compte les licences délivrées au 31 août de la saison sportive précédant les élections ».
Correction d'une majorité pour un scrutin	Article 17-III-b) « A défaut, il est procédé, lors de la plus prochaine Assemblée Générale, à une nouvelle élection au scrutin uninominal, au premier tour à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés, au second tour à la majorité simple »

L'assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les statuts

8.2. Modification du règlement intérieur

- ✓ Suppression de dispositions intégrées dans les règles de participation aux manifestations sportives :

Articles du RI...	...Transférés dans les règles de participation aux manifestations sportives
Article 2 – définition de l’affiliation	Article 2
Article 3 – Conditions générale d’affiliation	Article 2
Article 9 – Fusion d’association	Articles 7 et 8
Article 10 – Dissolution d’association	Article 9
Article 12 – Modalités de délivrance de la licence	Article 20

- ✓ Modification de l’article 19 pour être plus généraliste sur les titres de participation :

Texte en vigueur	Proposition de modification
<p>Les Roller Day constituent pour des non licenciés des titres de participation aux manifestations prévues à l’article 10 des statuts. Elles peuvent donner lieu à la perception d’un droit et cessent de produire leurs effets dès la fin de la manifestation pour laquelle elles ont été délivrées.</p> <p>Les associations sportives affiliées à la FF Roller et Skateboard peuvent obtenir des « roller day » pour ces manifestations directement par le site extranet « gestion des licences » de la Fédération.</p>	<p>Le Conseil d’Administration peut créer pour des non licenciés des titres de participation aux manifestations prévues à l’article 10 des statuts. Ces titres peuvent donner lieu à la perception d’un droit et cessent de produire leurs effets dès la fin de la manifestation pour laquelle elles ont été délivrées.</p> <p>Les règles de délivrance sont définies par le Conseil d’Administration.</p> <p>Le montant des titres de participation sont fixés par le Conseil d’Administration</p>

- ✓ Article 16

Ajout de la notion de « skateboard » au point b)

« d’avoir, en toute circonstance, une conduite loyale envers la Fédération, ainsi que ses organes déconcentrés, et d’éviter tout comportement ou toute déclaration publique de nature à porter atteinte à l’image des sports de roller **et skateboard** »

- ✓ Article 17

Suppression de la précision sur la saisonnalité, considérée comme redondante :

« ~~la licence à titre individuel est délivrée pour la période allant du 1^{er} septembre au 31 août de l’année suivante. A l’issue de chaque saison, tout licencié à titre individuel peut renouveler sa demande dans les mêmes conditions~~ »

- ✓ Article 20

Mise en cohérence avec la fin de la saison et avec les statuts des organes déconcentrés :

« leur mandat expire de plein droit au plus tard le **31 août** suivant les derniers jeux olympiques d’été »

L’Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à l’unanimité le règlement intérieur

9. Assemblée Générale électorale

2 postes vacants au sein du Conseil d’Administration sur le collège des commissions sportives :

- Roller Hockey : 1 poste
- Roller Derby : 1 poste

3 candidatures ont été reçues :

- Roller Hockey : François TOURRET
- Roller Derby : Noémie LEQUET et Nicolas GOURY

La Commission de surveillances des opérations électorales, chargée du bon déroulement et du suivi des opérations électorales, a contrôlé les 3 candidatures et les a déclarées recevables.

Les grands électeurs ont reçu, par mail, les professions de foi, qui sont également consultables sur l'extranet de la Fédération (Rolskanet) et sont affichées sur le lieu de l'Assemblée Générale, notamment dans le bureau de vote.

Total des suffrages exprimés :

- Roller Hockey : 29 876 voix
- Roller Derby : 33 138 voix

Candidats	Nombre de voix	% de voix
François TOURRET	29 876	100 %
Noémie LEQUET	12 545	37,8 %
Nicolas GOURY	20 593	62,2 %

Sont élus au Conseil d'Administration : François TOURRET et Nicolas GOURY

10. Rapport du secrétaire général (Stéphane CASTERAN)

10.1. Les réunions statutaires

Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois au cours de la saison 2017-2018 ; et cinq fois pour le Bureau Exécutif.

Le séminaire des Présidents des organes déconcentrés a été décalé au printemps 2019.

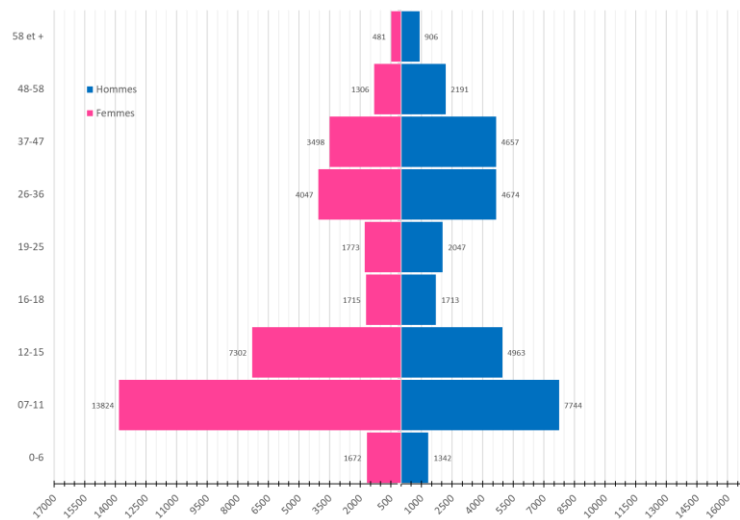
10.2. Statistiques

- ✓ La saison 2017-2018 se termine avec 65 855 licenciés, contre 69 164 licences l'année précédente, qui était une saison exceptionnelle en nombre de licences.

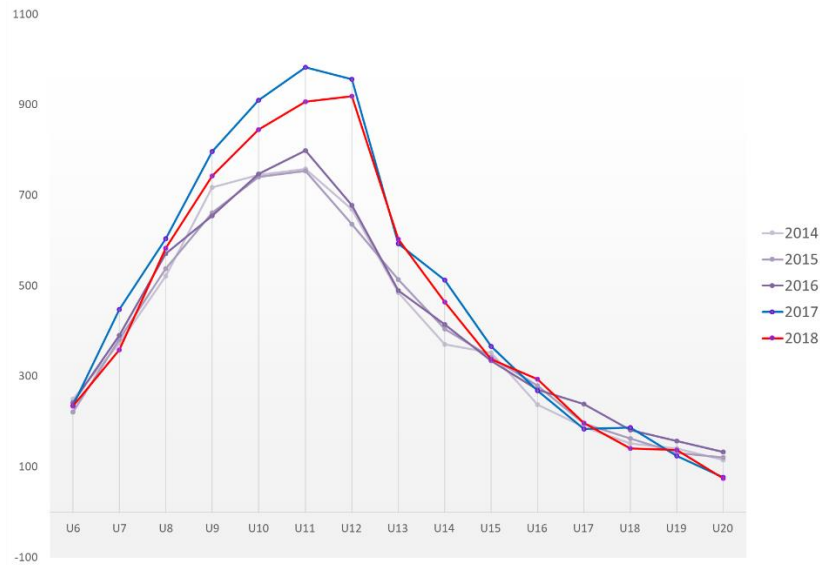
La saison 2017-2018 accuse un recul de 5% par rapport à l'année 2016-2017, tout en ayant une progression de 8% depuis le début de l'olympiade.



✓ Les licenciés sont répartis pour 46% d'hommes et 54% de femmes.
 Nous pouvons constater un rajeunissement de notre public, avec une progression importante des 7-12 ans.

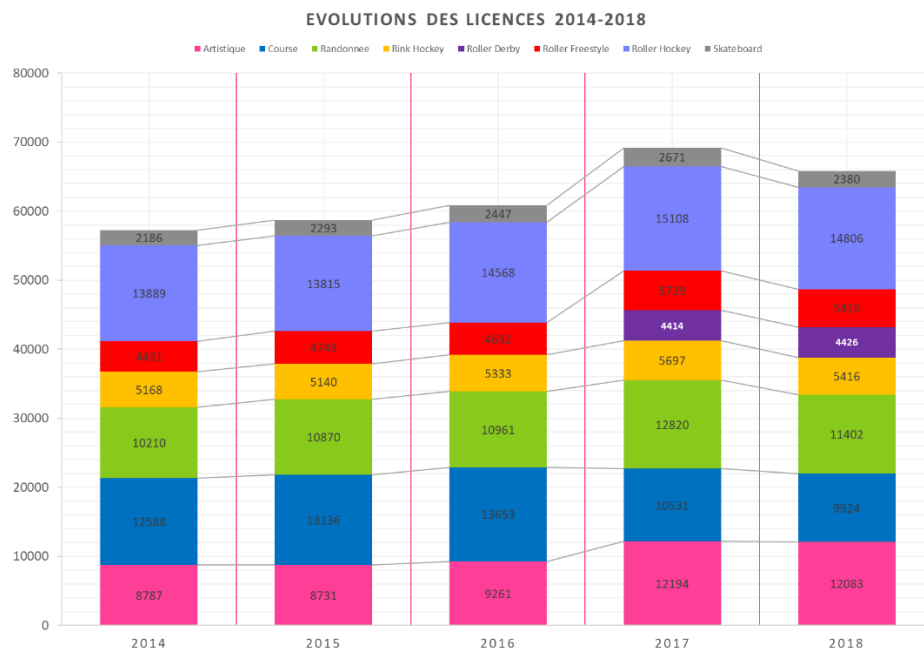


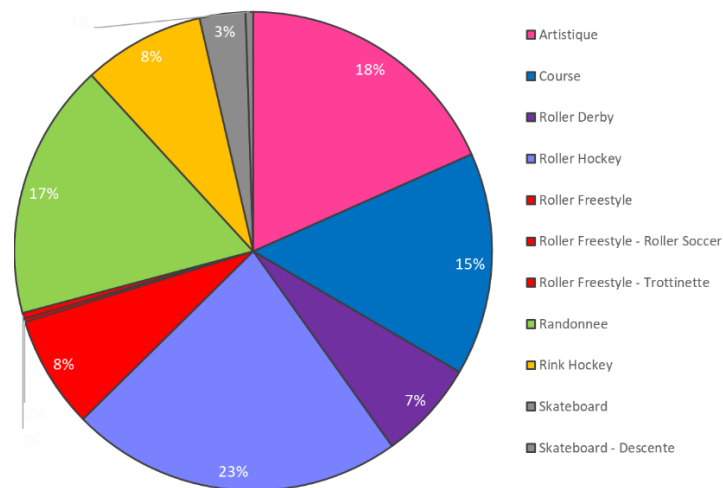
✓ **Age des licenciés** : zoom sur les moins de 20 ans



Il y a un reflux des licenciés chez les 8-12 ans, après une hausse conséquente la saison précédente.

✓ **Evolution des licenciés de 2014-2018 par discipline :**

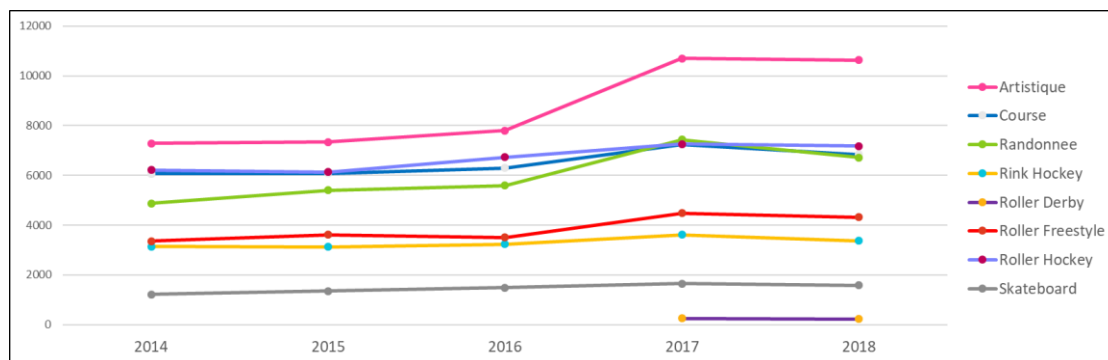




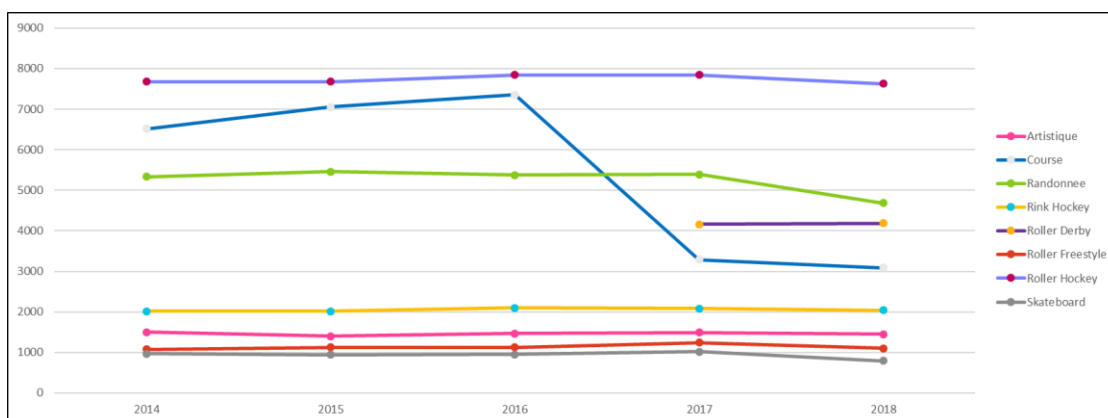
Un recul global, mais :

- Stabilité du patinage artistique
- Recul plus marqué de la randonnée, de la course et du Roller Freestyle
- Légère progression du Roller Derby

✓ Age et discipline pratiquée



Chez les U6-U20, le patinage artistique stabilise globalement son effectif. Les autres disciplines qui avaient elles-aussi bénéficié de l'effet Soy Luna, baissent.



Le recul porte également sur les seniors.

En course et randonnée, impact fort des nouvelles règles en matière de certificat médical.

Pour la saison en cours, 2018-2019, l'objectif est de stabiliser le nombre de licenciés. 66 000 licenciés sont attendus à la fin de la saison.

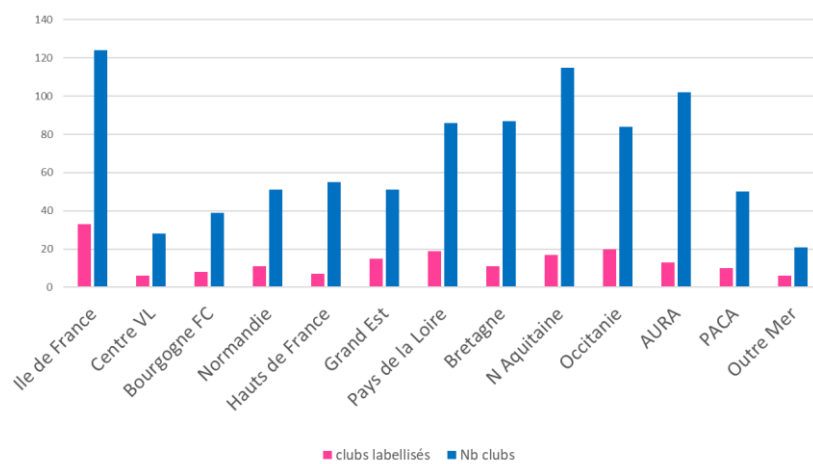
10.3. Structurer le développement

✓ **Labellisation des clubs**

3 labels pour savoir faire :

- Ecole
- Sport pour tous
- Compétition

La campagne 2018 a vu 174 clubs labellisés.



Pour la campagne 2019, 180 dossiers ont été déposés. Les résultats seront annoncés en janvier 2019.

✓ **Accompagner les territoires**

4 conventions ont été signées entre la Fédération et les ligues (Hauts de France, Ile-de-France, Grand Est, Auvergne Rhône Alpes), autour de 3 axes :

- Structuration du territoire
- Formation
- Développement de la pratique

Cette convention apporte une aide financière aux ligues, pour leur permettre de financer partiellement le coût d'un cadre technique régional, ayant pour mission notamment de mettre en œuvre les axes compris dans la convention.

L'année 2019 sera une année de transition avec :

- La nouvelle gouvernance à l'échelle territoriale ;
- La mise en œuvre des Plans Sport et Territoire au sein des régions ;

Un accompagnement de tous les organes déconcentrés est nécessaire pour élaborer leurs projets de développement.

10.4. Les outils de développement

✓ **Soy Luna** : reconduction du partenariat avec Disney en 2018.

Un travail a été réalisé avec les ligues :

- Un référent par région ;
- Mise à disposition par la fédération d'un kit par ligue ;
- Formation des éducateurs par la Fédération

La Fédération a fourni un dispositif clé en main :

- Convention Fédération / organisateur : labellisation fédérale ;
- Kits de communication et visuels personnalisables ;
- Plateforme d'inscription ;
- Un stage type.

Un stage Soy Luna c'est 4h30 de pratique en 3 temps :

- je m'initie au roller ;
- j'apprends les figures de Soy Luna et de ses amis ;
- je présente une chorégraphique à mes parents.

100 stages ont déjà eu lieu :

- dans 12 régions ;
- réalisés par 30 clubs organisateurs ;
- avec 60 éducateurs formés
- et 2 000 participants.

10.5. MyRoller

Pour rappel, #MyRoller a pour objectif de créer une communauté autour de la pratique loisir et d'événements grand public.

Lancé en 2017 pour créer la communauté, son déploiement et sa montée en puissance se sont faits en 2018, afin de rendre l'utilisateur acteur.

2019 sera consacré pour acquérir la maturité, pour approfondir le lien avec les événements.

Dès lors, #MyRoller c'est une plateforme numérique :

- Plus de 400 événements référencés ;
- Chaque club peut faire la promotion de ses événements
- En 2018, les patineurs ont pu pour la 1^{ère} fois créer eux-mêmes leurs sorties et se donner rendez-vous

Des outils pour les organisateurs sont mis en place :

- Un générateur d'affiches ;
- Des visuels pour les réseaux sociaux.

#MyRoller a une présence forte sur les réseaux sociaux pour développer et faire vivre la communauté :

- La page Facebook compte 10 326 abonnés
- Il existe également un compte Twitter et une page Instagram

#MyRoller est également présent sur des événements majeurs, tels que le Paris Roller Marathon, les 24h du Mans Roller...

10.6. Roller Day

Afin de répondre aux besoins des clubs et organes déconcentrés qui évoluent, et qui accueillent pour une initiation, un stage, un événement non compétitif des pratiquants non-licenciés, le titre de participation appelé « Roller Day » évolue :

- Durée : 1 à 5 jours
- Le titre est nominatif et est à souscrire au plus tard le soir du 1^{er} jour
- Les clubs, mais aussi désormais les ligues et les comités départementaux peuvent y souscrire
- Les tarifs sont évolutifs selon la durée : 1 jour = 1,80 € ; 2 jours = 2,30 € ; 3 jours = 2,80 € ; 4 jours = 3,30 € ; 5 jours = 3,50 €.

10.7. Communication

- ✓ Des événements phares ont été accompagnés par la Fédération. Pour cela :
- La Fédération a créé des affiches des événements
- Il a été fait la promotion de chaque événement sur le site fédéral et les réseaux sociaux ;
- Le personnel fédéral a été mobilisé sur certains événements pour la logistique, la couverture photo et/ou vidéo, le suivi des relations presse ;

La communication fédérale, c'est

- 1,231 millions de visites sur le site Internet
- 61 640 abonnés sur Facebook toutes pages confondues
- Une chaîne YouTube en pleine croissance
- Une refonte complète du dossier de presse en 2018
- Des newsletters à destination des licenciés
- Un reportage de 52 minutes produit en partenariat avec le CNOSF et France Télévision, diffusé sur France O.

11. Rapport d'activité de la Direction Technique Nationale

A quelques minutes de conclure cette assemblée, chaque année l'enjeu reste le même pour moi capter votre attention en exploitant les quelques interstices laissés çà et là par tous ceux qui sont intervenus...longuement...avant moi.

Je n'abandonnerai pas non plus l'habitude prise :

- De partager avec vous un certain nombre d'informations
- De faire quelques clins d'œil et/ou d'esquisser quelques sourires
- De délaissier volontairement la présentation d'un strict rapport d'activité pour aborder avec vous :
 - Ce qui fait sens pour une direction technique nationale dans la mise en œuvre de la politique sportive fédérale
 - D'aborder ce qui guide nos actions et motivent les propositions que nous sommes amenés à faire aux élus
 - Et enfin ce que peuvent être les objectifs que nous poursuivons.

Mais avant d'aller plus loin il me paraît important de revenir sur quelques éléments de contexte.

Une nouvelle gouvernance « partagée » du sport...avec une Agence dont le champ de compétence devait être la Haute Performance mais qui vraisemblablement va être amené à aussi traiter le Développement.

Les enjeux qui se dessinent ne sont pas anodins si par exemple demain cette Agence s'appuie ou délègue au CNOSF une gestion, elle aussi redéfinie, des anciens fonds Développement du CNDP.

Un autre point sur lequel vous devez me voir venir, je ne peux effectivement passer sous silence l'annonce faite concernant la disparition de 1600 postes de CTS et plus particulièrement ceux exerçant auprès des fédérations.

En clair, les directions techniques nationales.

Et pour couronner le tout, une large réforme réglementaire du secteur de la formation est elle aussi annoncée pour le début d'année. Là aussi difficile de savoir où on va.

Je noircis à dessein le tableau, mais sera-t-il toujours obligatoire d'être diplômé pour exercer contre rémunération le métier d'éducateur sportif ?

Mais malgré ce contexte brumeux, je tenterai quand même d'éclaircir la situation et je m'efforcerai de vous faire un retour et une présentation des données contractuelles qui lient la fédération au ministère des sports que ce soit autour :

- de la convention d'objectifs 2019,
- et de l'appel à projet développement traité l'an passé
- de la convention CTS

1. La direction technique nationale

Je vous l'ai dit dans un contexte où notre disparition est évoquée, peu ou pas d'autres sujets d'actualité hormis la quasi impossibilité d'obtenir un poste supplémentaire même pour une discipline olympique.

Alors je vais vous brosser rapidement les évolutions apportées à l'équipe technique soit en cours d'année ou très prochainement.

Les modifications les plus importantes ont concernées les CTS Rink Hockey et Patinage artistique, disciplines pour lesquelles le volume de missions dédié à la performance a notablement été diminué. Perte du Haut niveau, perte du financement diminution de l'activité je ne reviens pas dessus.

Pour le Patinage artistique, j'ai dernièrement proposé un PPF qui a reçu un accueil favorable de la part de ses dirigeants. David SIKSIK sera donc responsable de la mise en œuvre de ce projet et il restera épaulé pour partie par Frédéric GUITTON notamment dans le domaine de la performance sportive. Frédéric absorbera le secteur des formations spécifiques à cette discipline.

Cette mission spécifique artistique était auparavant dévolue à Guillaume WATTRE qui est venu renforcer le service Formation où il a désormais la responsabilité de tout le secteur « diplômes fédéraux ».

Pour le Rink Hockey, j'ai là aussi élaboré un PPF avec les élus de la discipline. A l'issue de ces travaux j'ai largement redéfini les missions de Stéphane HERIN qui délaisse pour partie ses missions Rink Hockey pour devenir la personne ressource de la DTN en matière de préparation physique. Il interviendra (il intervient déjà) prioritairement auprès du collectif olympique Skateboard et des équipes de Roller Hockey. Il a la charge de la planification et du suivi individuel de ces athlètes. Il reste au soutien de Fabien SAVREUX pour l'encadrement des collectifs Rink Hockey.

Pour le Roller Derby Pascal BRIAND va passer le témoin à Laura SANCHEZ qui dirigera les équipes de France et à Jeanne KURODA aura la charge de lancer progressivement un programme « Jeunes ».

Pour le Freestyle là aussi Pierre CELAT a souhaité mettre un terme à son implication auprès des équipes de France. Nous avons fait dernièrement un appel à candidature et projet que nous traiterons en début d'année.

Pour le Roller In Line Hockey, Carlos PEREZ, l'entraîneur du collectif féminin n'avait plus la disponibilité pour conduire à bien sa mission. Il a donc souhaité être remplacé et c'est Jean Baptiste DELL'OLIO qui conduira cette équipe

Pour les deux hockeys, disciplines qui pèsent le plus lourd en matière d'organisation des compétitions nationales, la Fédération s'est retrouvée en difficulté suite au départ d'un des agents du service Compétitions. Les difficultés budgétaires du moment ont conduit les élus à ne pas pourvoir au remplacement de cet agent et le président m'a sollicité pour voir si la DTN était en mesure de palier à ce départ.

Face à cette situation d'urgence, j'ai demandé à Hugo REBUFFET et Fabien SAVREUX de prêter mains fortes au service Compétitions. Nous espérons que la mise en place du nouvel outil de gestion des compétitions avec une plus grande automatisation et simplification des procédures, permettra un retour à la normal d'ici la prochaine saison.

Quoi qu'il en soit, après la présentation de ces modifications de la DTN, j'ai tenté de vous en faire une illustration globale de cette équipe.

Les lettres de mission des agents s'écrivent autour de 4 domaines d'action du ministère des sports

- le développement du sport pour tous, en particulier en direction des publics les plus éloignés de la pratique sportive ;
- l'organisation du sport de haut niveau, afin de maintenir le rang de la France parmi les grandes nations sportives ;
- la prévention par le sport, la protection des sportifs et la lutte contre les dérives intolérables que constituent le dopage, la violence, le racisme, la tricherie et toutes les formes de discrimination ;
- la promotion des métiers du sport et le développement de l'emploi sportif.

Mais on constate que le secteur d'activités qui pèse le plus lourd dans notre organisation, cela reste la **Performance**.

2. La Performance

Pour autant sur ce secteur, il nous faut trouver (ou retrouver) une ligne de conduite fédérale entre des sports ; olympique, de haut niveau et non haut niveau. Il nous faut aussi maintenir une cohérence entre des sports collectifs et des sports individuels, aux cultures et pratiques éloignées, qu'ils soient artistiques, acrobatiques ou énergétiques.

Je souhaite aussi vous rappeler qu'en la matière le projet fédéral portait une commande claire et je cite « les élus qui souhaitent que la culture de la préparation et du résultat se substitue à celle de la sélection et de la participation » Cette commande je l'ai résumé aux CTS par « Abandonnons une culture de la participation pour une culture de la performance ».

Alors la première question à laquelle il me fallait obtenir une réponse collégiale était « Qu'est-ce que la Performance pour les élus de la FF Roller & Skateboard »

J'ai tenté d'amorcer cette question l'an passé mais il était trop difficile d'y répondre sereinement dans un contexte où nous tentions d'assimiler :

- la montée en puissance du Skateboard et son grand écart de non haut niveau à olympique
- la perte de ce statut pour les disciplines fondatrices de la Fédération

- l'arrivée des Roller Games entraînant un pic dans les dépenses sportives
- le tout au sein d'un exercice budgétaire un peu compliqué

La figure était un peu compliquée car elle ressemblait :

- à un grand écart Olympisme Non haut niveau
- tout en portant à bout de bras les Roller Games
- et on ne s'y était pas forcément préparés.

J'ai donc réinitié ces travaux cette année, et ils ont été validés dernièrement par le Bureau exécutif.

Ils seront prochainement présentés aux membres du Conseil d'administration. Je ne peux donc décemment vous livrer l'intégralité de ces informations mais j'ai souhaité, pour le moins, vous éclairer sur la méthode utilisée et le sens des propositions faites.

1. Prendre en compte Une équipe de France (une démarche commune)
2. Se fixer le CM comme point de repère et d'analyse
3. Se donner les moyens d'évaluer les sports individuels sur un modèle proche des sports collectifs
4. Analyser le niveau de concurrence en prenant en compte le taux de nations présentes sur le Mondial
5. Définir la performance par rapport à la densité de nations présentes

C'est sur cette base que se fonde et se connecte la construction des projets de Performance en fonction de la spécificité de chaque discipline. C'est au sein de ce cadre que nous pouvons ensuite avec les entraîneurs nationaux élaborer des stratégies à courts et moyens termes, par collectif ou par athlète.

Mais une fois la définition de la Performance partagée, il faut ensuite poser des modalités de sélection qui soient elles aussi communes. Dans ce domaine, je souhaite revenir à des valeurs simples.

Dans certaines disciplines, et plus particulièrement la Course pour ne pas la nommer, nous nous étions engagés il y a quelques années sur la production de critères de sélection très précis. Nos intentions ont été louables ; transparence, équité et volonté de travailler avec les entraîneurs de club sur des évaluations objectives. Mais chaque dispositif a son revers et petit à petit nous avons abandonné une sélection qui se construisait sur :

- les résultats sportifs,
 - la manière de les obtenir
 - le potentiel estimé des athlètes
- Pour se retrancher derrière une sélection « à la calculette ».

Je souhaite donc qu'on revienne à des choses simples et je compte vous faire accepter cette vérité que les sélectionneurs sélectionnent les meilleurs en prenant en compte :

- leur performance sur le terrain
- et leur comportement au sein de l'équipe.

Ensuite la tâche sera rude pour le DTN car je devrai d'être le garant que nous ne dérogerons pas à ces règles et que nous ne renoncerons pas à cette exigence commune en termes de sélection afin de renforcer année après année ce socle commun qui nous permettra de dire que « UNE équipe de France UN Esprit France » n'est pas qu'un discours mais que c'est bien une véritable ligne de conduite.

J'ai aussi dit que je profiterai de ce moment pour vous livrer quelques informations sur les liens que nous avons avec notre ministère.

- L'olympisme

Une diapositive sur l'évolution du financement mais c'est une vraie révolution qu'il nous faut gérer pour le Skateboard qui peut être une autre illustration du grand écart que j'évoquai il y a quelques minutes.

Un mode de sélection qui nous impose de participer à un minimum de 18 coupes du Monde de demain à mai 2020

Certes Tokyo 2020, mais aussi aux World Urban Games et aux World Beach Games 2019. Des terrains de jeu qui sont nouveaux pour nous et (Mr le président) je pense confier très rapidement au DTN une mission d'expertise Plage afin de préparer au mieux cette compétition.

Plus sérieusement, ce sont des rendez-vous importants, organisés soit par IWGA ou ACN La crédibilité olympique passe par là et il nous sera difficile, impossible de passer outre.

- Un point complémentaire sur les aspects budgétaires, audit-flash.

- La liste des sportifs de haut niveau

Je vous avais dit l'an passé que nos PPF Skateboard, Course et Roller Hockey avaient été validés Alors une réponse à nombre de questions récurrentes concernant l'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau. Cette inscription est conditionnée à la l'obtention d'un résultat lors des compétitions de référence que sont les JO CM et CE.

Et puis avant de passer au dernier chapitre de mon intervention, je vous avais un puzzle en réclamant un joli sourire et un coin de ciel bleu.

Alors cette année Philippe MANGUETTE se serait offusqué si je m'étais chargé du ciel bleu je me suis limité un très joli sourire olympique.

Notre premier sourire olympique.

Le développement

Si, ces dernières années, la convention d'objectifs nous permettait de traiter l'ensemble des actions fédérales, les actions 1 et 4 ont été déconnectées de cette négociation annuelle et le ministère des sports nous a demandé l'année dernière de répondre à un appel à projet Développement, et ce, pour les 3 années à venir : 2018, 2019 et 2020).

Pour être éligible, cet appel à projets devait répondre à plusieurs critères :

- Développement des pratiques pour tous
- Lutte contre les discriminations
- Promotion de la santé par le sport
- Coopération internationale
- Formation et emploi
- Innovation

Nous avons présenté un projet en deux versants qui étaient :

- sa structuration de la fédération autour et grâce à la compétition
- sa démultiplication pour la quête d'un plus large public

La réponse que nous avons formulée n'était pas uniquement de circonstance pour aller glaner çà et là quelques subsides supplémentaires mais elle correspond bien à la réalité de notre fédération et à la double logique dans laquelle nous sommes engagés à savoir être en mesure de consolider et structurer son activité essentielle qu'est la compétition tout en nous donnant la capacité d'étendre notre offre de pratique au Loisir à la Santé aux Jeunes aux Familles, etc.

Je vais poursuivre en faisant un clin d'œil à quelques collègues mais sachez que lorsque je suis à la formalisation d'un projet ou de ce type de demande, j'aime bien, j'ai besoin de passer par le dessin. Il faut que ce projet prenne forme à mes yeux. Alors de mémoire, j'ai dû commencer comme cela

Quand je parle de structurer la fédération autour de la compétition c'est comment, pas à pas, cette fédération arrivera à s'éloigner d'une gestion confédérale et morcelée de ses compétitions nationales pour arriver à en faire une vraie devanture commune.

Mais s'il semble important de nous préoccuper de la compétition, notre cœur de métier, nous devons aussi envisager le développement de la fédération et de ses clubs sur un autre versant en tentant de nous organiser pour répondre aux attentes d'un autre public plus large, plus flou.

Je l'ai déjà dit autrement, des millions de personnes voulaient ou veulent apprendre à faire du Roller et nous avons, vous avez ce savoir-faire. Nous ne le valorisons pas assez et nous n'avons pas pris le temps de réellement le marketer pour en faire un produit identifiable, qui fasse envie et qu'on puisse acheter. C'est ce défi que nous tentons relever

C'est ce que nous tentons de faire depuis 2 ans avec le projet MyRoller. Ce projet s'est d'abord construit à partir et pour les organisateurs de manifestations Roller Grand Public.

Pour MyRoller c'était et c'est toujours, la volonté d'une prise de parole simple, directe axée sur la présentation des prestations que ce public attend. Cela a pu apparaître pour certains comme un acte, un peu hors sol, isolé dans le projet fédéral alors qu'il n'en est rien car ce n'était que la première pierre (ou la première prestation) d'un édifice que nous envisageons plus vaste.

Et puis paradoxalement, ce mode de communication et de présentation un peu différent a fait envie à d'autres et à ce moment nous nous sommes dit que nous n'avions pas totalement raté notre coup.

Calendrier compétitions

Il nous a aussi permis de faire face à une demande et pour nous adapter au mieux et rapidement, nous y avons très rapidement intégrer les stages. Cette année nous avons compléter le dispositif en y affichant Mes sorties

Formation

Mais avant de trop nous éloigner à la recherche de ce public, je vais vous demander de faire le chemin inverse pour nous rapprocher un peu du cœur du réacteur. Avant d'aller plus loin dans la présentation des outils ou des prestations que nous souhaitons construire pour compléter ce dispositif, il y a forcément les hommes pour les utiliser ou pour le

Au sein de ce dispositif, et du projet présenté au ministère il y a la formation même si nous savons qu'elle a toujours occupé une place centrale dans cette fédération.

Ce secteur de la formation nous l'adaptions régulièrement pour coller aux directives ministérielles et pour s'adapter au projet fédéral. Ces adaptations illustrent d'ailleurs à merveille mes propos précédents car si les élus ont fait le choix de décliner un projet de développement en 2 versants, alors

nous en avons fait de même avec notre filière de formation qui s'organise autour de deux entrées (une entrée sport, une entrée Loisir).

Une rapide présentation de l'activité formation.

Le financement est de plus en plus difficile à obtenir, donc au nom des stagiaires je remercie plus particulièrement celle qui fait son travail de fourmi auprès des organismes financeurs.

Loisir est peut-être un mot que nous bannirons de notre langage (formation) car qui dit loisir dit pratique non réglementée dans sa pratique mais aussi dans son encadrement. Mais la prochaine réforme réglementaire dont je vous ai déjà parlé risque de balayer bien plus large que cela.

De la formation à MyRoller, je franchis à nouveau le pas et c'est facile. Nous formons des moniteurs, valorisons-les.

Une des prochaines étapes sera MesCoachs Mes moniteurs afin de nous donner la possibilité d'afficher et de promouvoir cette activité de l'apprentissage et/ou du perfectionnement. Ce nouveau secteur nous entraîne tout naturellement vers la déclinaison d'un espace MySkate dont ce sera la première pierre avant de poursuivre par la mise en avant de ses écoles ou que sais-je

Pour revenir sur le versant de la compétition, c'est aussi comment mieux prendre en compte des aspirations d'un public qui, certes, nous est proche, qui nous est assez fidèle mais qui formule les mêmes demandes ou qui a les mêmes attentes qu'il fasse du hockey, des acrobaties ou de la course. Au-delà d'une organisation des compétitions nationales qu'on croit simple :

- c'est comment donner du relief à notre calendrier national
- c'est comment avoir une plus grande réactivité dans la divulgation des résultats, Score Live
- c'est comment mieux valoriser les résultats obtenus par les clubs ou les athlètes et constituer des palmarès.

Comme j'ai essayé de le schématiser, il nous faut mettre en forme des prestations qui nous permettent d'aller chercher un public qui est peut-être un peu plus éloigné et il nous faut accompagner nos clubs à mettre en forme et vendre une activité qu'ils considèrent comme basique alors que des consommateurs la perçoivent comme un produit. Roller Santé

Il nous faut poursuivre et nous allons revenir vers les organisateurs afin d'améliorer l'utilisation de l'outil et de voir quelles nouvelles fonctionnalités il nous faut construire.

J'en vois une essentielle et commune à tous le module Inscription car on s'inscrit certes aux compétitions, mais aussi aux événements, mais aussi aux formations, et certainement demain aux cours, stages, soirées. Nous partageons déjà les mêmes besoins, alors inutile de se poser d'autres questions que d'avoir la volonté forte de partager des solutions communes

Pour conclure, je resterai encore quelques instants sur cette diapositive

Ce portail a permis cette année de mettre en avant plus de 300 moments, rencontres, événements. Mais les opérateurs, qu'ils soient plus compétiteurs ou loisirs, voir qu'organisateur pour plus de 90% les porteurs de ces projets, c'est « vous », les clubs de la FF Roller & Skateboard.

Et puis comme il nous faut être dans un monde éco-responsable, je vais recycler une vieille image déjà utilisée en AG il y a quelques années mais j'y tiens

Si les prises de paroles peuvent être différentes,
Si la mise en forme de nos activités peut être différente afin que prestations, produits, clients ne soient plus des gros mots,
Si vos entraîneurs, vos éducateurs deviennent demain des coachs
on se rend compte que, pour l'essentiel, au cœur du réacteur, on retrouve nos clubs avec un outil que la fédération développe actuellement qui nous permettra je l'espère plus de fluidité et plus de performance dans la collecte des données et des informations qui nous permettront une vraie mise en valeur de vos clubs (de nos clubs) selon leur désir et sur le ou les versants que vous aurez choisi pour votre association.

Je disais en introduction que je tenterai d'aborder avec vous ce qui faisait sens pour nous et bien c'est en grande partie cela ; développer des outils, mieux se connaître, mettre en valeur et mieux partager en un mot FEDERER.

FEDERER c'est un mot qui me plaît bien
et je n'ai pas trouvé de plus belle conclusion.

12. Rapports des commissions sportives

12.1. Comité Patinage Artistique (Florence BEUF)

12.1.1. Bilan de la saison 2017-2018

Des référents sont nommés par les ligues :

- Entraîneurs, afin d'assurer la liaison entre la commission sportive et les clubs
- Juges, pour assurer la liaison entre la commission et les juges en région.

Des challenges régionaux sont mis en place : plus de 30 challenges ont été organisés par les ligues. La Commission sportive est à l'écoute des organisateurs.

Sur les Opens, des réunions des référents juges et entraîneurs ont été organisées.

12.1.2. Formation continue des entraîneurs

C'est la première année où une formation continue des entraîneurs est mise en place. Elle a accueilli 42 entraîneurs, sur 4 temps de regroupement.

12.1.3. Stages patineurs

Des camps d'entraînement ont été organisés pour la première fois en hiver (à Gujan Mestras) et en été (à Lamoura). L'encadrement a été assuré par les membres de l'Equipe de France.

12.1.4. Projets 2018-2019

Le système de jugement a été modifié, avec un nouvel outil : ROLLART.

Dès lors la Commission Sportive de Patinage Artistique a mis en place des moyens :

- Investissement dans du matériel ;
- Formation des juges pour une mise à niveau ;
- Formation du panel technique ;
- Accompagnement des clubs et des entraîneurs.

12.1.5. Le Mondial au Vendespace

10 jours de compétition ont accueilli 35 nations, 1 500 patineurs et 300 délégués et entraîneurs.

Le site du Vendespace a été magnifiquement agencé pour l'occasion.

L'organisation a été saluée par toutes les délégations, et l'événement s'est conclu par un beau reportage.

12.2. Comité Course (Michel FERNANDEZ)

12.2.1. Le bilan 2018

✓ **Les championnats de France**

- Le **France Indoor** était organisé dans le complexe du Vendespace. 500 patineurs ont été encouragés par 2 500 spectateurs.
- Le **France Route** s'est déroulé en Mayenne dans la belle cité de Château-Gontier : 430 patineurs ont évolué sur l'anneau routier rénové en 2017 grâce à la volonté de la Communauté de Communes.
- La superbe piste du complexe sportif de Binic-Etables-sur-Mer (Côtes d'Armor) a été le site désigné pour le **France Piste** : 490 patineurs étaient présents soit une participation légèrement plus faible avec un positionnement forcé le WE précédent les épreuves du baccalauréat (contrainte du calendrier international).
- Direction Montendre, en Charente Maritime, pour le **France Marathon** : un beau circuit avec un raidillon « casse-pattes » que les 300 participants ont apprécié à sa juste valeur.

La Commission tient à féliciter les organisateurs de ces évènements pour leur professionnalisme et leur bonne humeur (CDRS85, CPR Château Gontier, Roller Sud-Goëlo, RS Montendre).

Petit bémol dans ce monde presque parfait, beaucoup d'actions sont maîtrisées par les différentes parties (FFRS/CC, structures organisatrices...) mais personne n'est à l'abri de certains problèmes techniques affectant les chaînes de production ou pire des errements de gestion de certains fournisseurs.

✓ **Les Equipes de France**

- **Championnat d'Europe (Juniors B, Juniors A et Seniors)**

Ostende-Zandvoorde (Belgique) du 17 au 23 août

Le choix DTN concernant les collectifs Seniors et Juniors A étant l'acquisition d'expérience des grandes compétitions internationales avec des équipes composées majoritairement de jeunes patineurs n'ayant pas participé au Championnat du Monde.

Bilan des médailles :

- Juniors B : 5 Or, 7 Argent et 3 Bronze
- Juniors A : 3 Or, 3 Argent et 1 Bronze
- Seniors : 1 Argent et 3 Bronze

- **Championnat d'Europe de Marathon Masters**

Sempachersee (Suisse) le 10 juin, 3^{ème} étape du Swiss Skate Tour 2018

Bravo à Mme Claudie Duval pour la médaille de bronze en catégorie U70.

- **Championnat du Monde (Juniors A et Seniors)**

Heerde-Arnhem (Pays-Bas) du 1 au 8 juillet 2018

Le positionnement de ce Championnat du Monde sur début Juillet a eu un impact sur notre calendrier national course ainsi que sur le chemin de sélection des Equipes de France.

A signaler : pour les Juniors, cette compétition était **qualificative pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse** organisés à Buenos Aires au mois d'octobre 2018.

Bilan des médailles :

- Juniors A : 1 Argent et 3 Bronze
- Seniors : 2 Or et 2 Bronze (La France au 3^{ème} nation mondiale)

Sélection JOJ : Honorine Barrault et Ewen Foussadier, tous les deux qualifiés en étant second au ranking World Skate.

- **Championnat du Monde de Marathon Masters**

Engadin- St Moritz (Suisse) le 9 septembre, 6^{ème} étape du Swiss Skate Tour 2018

Très bons résultats de la délégation française qui repart de son périple en Suisse avec :

- 2 médailles d'Or en U50M/U60M
- 4 de Bronze en U40W/U50W/U60W/U70W
- De nombreuses places dans le top 8.

- **Jeux Olympiques de la Jeunesse**

Buenos Aires (Argentine) du 1 au 19 octobre

Nos 2 patineurs ont connu des parcours bien différents.

Ewen Foussadier tombe dans une série compliquée avec un colombien qui refuse de passer les relais. Au final il se classe 10^{ème} du tournoi. Déçu il n'arrive pas à se remobiliser pour la course à élimination (11^{ème}) mais a un bon sursaut d'orgueil au 500m (5^{ème}). Au classement final, il termine 9^{ème}.

Honorine Barrault réussit une bonne performance au 1000m (2^{ème}). Elle confirme par une place de 3 sur la course à élimination et n'a plus qu'à gérer le tournoi de 500m pour monter sur la seconde marche du podium :

Objectif atteint : Bravo à elle !!!

12.2.2. L'avenir

Le calendrier national 2019

Les Championnats de France 2019

- France Indoor les 2 et 3 mars à Beauvais (Oise),
- France Marathon le 31 mars à Lavau sur Loire (Loire Atlantique),
- France Route les 4 et 5 mai à Grenade sur Garonne (Haute Garonne)
- France Piste du 14 au 16 juin à Gujan Mestras (Gironde).

La Coupe de France de Roller Marathon avec 5 manches

France Marathon, Rennes sur Roulettes, Dijon, le Roll'Athlon, Le Lugdunum Contest

La Coupe de France de Roller Vitesse avec 2 Manches

Les Herbiers (Vendée) et Coulaines (Sarthe)

Les manifestations nationales/internationales

(Omnium du ROCS, les 3 pistes, Roller Day Saint-Adresse, Marathon du Forez, les 3 Routes, La Faute sur Mer, le GROUPE Vannes, 24H Roller du Mans, etc.)

Les championnats régionaux Route et Piste ainsi que les manches qualificatives indoor de zone.

Les Rollers Games à Barcelone début Juillet

Les dates et le lieu du Championnat d'Europe ne sont toujours pas connus à ce jour !

12.2.3. Les travaux de la Commission en 2019

Mise en place d'un groupe de travail sur le France Indoor et la problématique des phases qualificatives avec objectif de mise en application des modifications éventuelles dès la saison 2020.

Optimisation/amélioration de la communication sur les évènements des 2 Coupes de France (Marathon Roller et Roller de Vitesse).

Ces actions seront à mener en liaison avec le service Communication de la fédération et les organisateurs des manifestations.

Analyser les causes de l'érosion du nombre de licencié(e)s dans les catégories Juniors A et Seniors, afin de proposer des axes de fidélisation et développement réalistes.

12.3. Commission Roller Derby (Amandine CRAMBES)

12.3.1. Bilan 2017-2018

✓ **Championnat de France**

4426 licencié(e)s

79 équipes engagées

210 matchs joués

74 540 points marqués

13 référents arbitraux

✓ **2 coupes du monde**

7^{ème} place pour l'Equipe féminine à Barcelone

4^{ème} place pour l'équipe masculine à Calgari

12.3.2. De nombreux projets de développement

- Convention nationale « Autour du Track »
- Mise en place d'une plateforme de civitech « TrackOnLine »
- 5 formations nationales arbitrales
- Premières formations CQP Roller Derby (promotion de 12 personnes)
- Campagne zéro déchets
- Subvention pour les officiel.le.s et mise en place d'une reconnaissance FFRS
- Mise en place d'EPSAH
- etc...

12.3.3. Les projets 2018-2019

- Développement des équipes juniors et première convention fédérale sur le sujet en février
- Consolidation des formations et rémunérations arbitrales
- Restructuration des équipes de France avec le DTN
- Réflexion sur les formats de championnat et saison
- Travaux sur la santé dans le Roller Derby

12.4. Commission Roller Freestyle (Thierry MENARD)

12.4.1. Quelques chiffres

5326 licenciés. Résultat identique à la dernière saison.

12.4.2. Bilan Street – rampe - bowl

- ✓ Bilan du circuit national

Pérennisation d'un circuit national

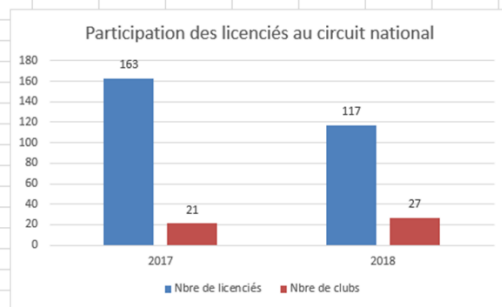
- 10 étapes
- Un bilan interne et partagé sur les étapes 2*
- Amélioration de la communication sur le site Internet federal;
- Maintenir la recompense à la fin du circuit;
- Identification des 2 référents trottinette.

Axe d'amélioration :

- Communication global du circuit;
- Visibilité fédérale sur les étapes;
- Recruter de nouveaux organisateurs;
- Accompagner la structuration des 2*;
- Structurer la remise des prix.

STATS ORGANISATEURS 2018

	Classeme	Licenciés	Non licenciés	Total	Nombre clubs
Perpignan	Starter	16	36	52	4
Haguenau	1*			0	
Dijon	1*	58	11	69	13
Lyon	2*	62	22	84	13
La Réunion	1*	9	8	17	3
Blagnac	1*	5	12	17	3
Strasbourg	2*	21	50	71	10
Canet	2*	23	16	39	7
Marseille	2*	62	30	92	15
Amiens	2*	18	8	26	8



✓ **Implication sur le volet équipement - skatepark**

Valoriser les spécificités dans la pratique du roller et de la trottinette freestyle :

- Relayer les documents supports
- Identifier des référents territoriaux prêts à s'investir

Axe d'amélioration :

- Organisation d'une reunion annuelle avec les référents une fois le protocole de la FFRS identifié.
- Distribution d'un kit de diffusion aux référents.

12.4.3. Bilan Slalom, Freeride, Soccer

✓ **Bilan du circuit national Freeride - Slalom**

11 étapes 1 et 2 *

Un classement national. Et mise en place de circuits régionaux.

Points positifs :

- Participations aux compétitions pour de plus en plus de clubs
- Le circuit se maintient avec une trentaine d'évènements
- Mise en place d'un championnat de France slalom freeride sur 4 jours
- 10 athlètes dont 4 juniors aux championnats du monde : 4 médailles dont 1 titre pour Lily Granjon en slalom vitesse.
- 3^{ème} nation aux championnats d'Europe
- Une représentation à la CERS et la FIRS

Axe d'amélioration :

- Laisser aux ligues structurés la gestions des évènements starters
- Elaboration tardive du calendrier
- Sous effectif de l'équipe CRF

✓ **Roller Soccer**

Poussée par les acteurs de l'île de France, cette discipline est en train de prendre un nouveau souffle.

BILAN

- Un règlement sportif a été voté en CA en octobre.

- Une formation juge a été mise en place à suivre
- Un championnat de France jeune est en cours de préparation
- Bienvenue dans la commission à Sophie HOUCARD responsable Roller Soccer : Rollersoccer.ffrs@gmail.com

12.5. Commission Randonnée (Stéphane CASTERAN)

Mesdames, Messieurs,

Au cours de ce rapport d'activités et pour rester dans le cadre de l'exercice, je vous propose de développer deux points concernant la discipline randonnée et l'activité de la commission.

Pour commencer, je souhaiterais vous dire un petit mot sur la saison écoulée, et tout particulièrement le calendrier des Randos Vertes.

Le circuit 2018 a compté 10 étapes réparties d'avril à octobre, réparties à travers la France et selon des niveaux de difficultés classés de vert à noir.



Les Randos Vertes 2018

Rando Atlantisport (44) – 25 mars ●
 Rando des Salines (25) – 29 avril ●●
 Trans' Oise 100 (60) – 1^{er} mai ●○
 En Terre Inconnue (30) – 13 mai ●
 Côtes d'Amour (44) – 20 mai ●
 Trav. des Landes (40) – 26 & 27 mai ○

Les Boucles de la Meuse (08) – 3 juin ●●●●
 Rando des Lacs (10) – 17 juin ●●●●
 Boucle du Bassin d'Arcachon (33) – 15 & 16 sept ●●●●
 Roll d'Azur (83) – 7 octobre ●

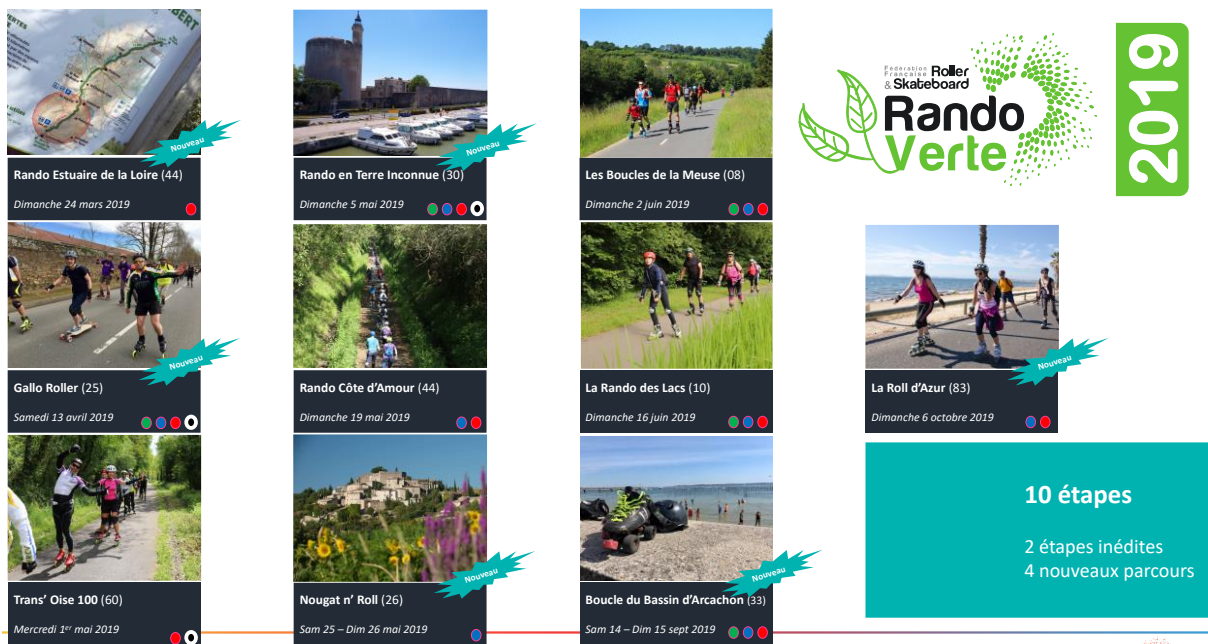
10 étapes,
 Près 2 000 participants,
 Pour une année de transition



Cette année 2018, peut être qualifiée d'année de transition puisque de nouvelles étapes étaient en préparations. Nous étions sur la fin d'un cycle.

Malgré des conditions météo qui ont été particulièrement difficiles, ce sont plus de 2000 patineurs qui ont évolué sur le circuit 2018.

Le circuit 2019 dont vous découvrez le détail comporte lui aussi 10 étapes. Mais celui-ci est largement rénové.



C'est ainsi que nous découvrirons deux nouveaux rendez-vous, la Gallo Roller en Bretagne et la Nougat n'Roll à Montélimar. Par ailleurs, 4 autres étapes reconduites ont été repensées et renouvelées leur offre, notamment en proposant un parcours nouveau.

Au-delà des Randos Vertes, je souhaiterais vous dire un mot des randonnées urbaines. L'an dernier, devant l'assemblée générale, j'annonçais la nécessité de nous mobiliser pour venir en soutien de ces organisations qui sont une vitrine pour notre sport. Si pendant des années, tous les voyants étaient au vert, depuis peu, ces randonnées rencontrent des difficultés.

Il y a d'abord un contexte qui leur est défavorable, à la fois en termes budgétaires et sécuritaires, qui pèse sur les dispositifs de sécurité mis en place. Mais il ne faut pas négliger non plus le poids du temps, 20 ans pour les plus anciennes randonnées, qui impliquent de remettre en question le modèle pour mieux l'adapter.

Pour aborder ce travail, il nous est apparu nécessaire de comprendre et mesurer les mécanismes à l'œuvre. C'est pour cela que nous avons engagé une enquête auprès de 31 organisateurs de randonnées parmi les plus importants sur le territoire.

Pour exploiter ces données et aller plus loin, nous avons constitué un groupe de travail composé d'une demi-douzaine de représentants de ces structures. Si le travail n'est pas encore achevé, nous pouvons dès à présent en tirer quelques enseignements.

Tout d'abord, nous bénéficions d'un véritable savoir-faire dans l'organisation et l'encadrement de ces manifestations. Pour certains, ce savoir-faire est même sollicité pour encadrer d'autres types de manifestations que des randonnées roller.

Ensuite, ce savoir-faire est reconnu des acteurs, et tout particulièrement des pouvoirs publics. Troisième enseignement, nous occupons une place privilégiée dans la ville, voire même inédite car il n'y a pas d'autres sports qui proposent des rendez-vous aussi réguliers qui ont pignon sur rue.

Les enseignements

- Un véritable **savoir-faire**
- Une **reconnaissance** des acteurs
- Une **place privilégiée** (et enviée) dans la ville



Au-delà de ces constats, plusieurs choses nous interpellent.

Au fil des ans, nous constatons une élévation du niveau technique des randonnées. Mais de ce fait, sont-elles toujours en accord avec leur public ? Il convient dès lors de s'interroger car bien souvent, les organisateurs déclarent cibler un large public dont ils se sont pour partie détournés.

Depuis le début des années 2000, de nouvelles formes de pratique sportive sont apparues dans le paysage, et il nous faut nous interroger sur la manière de nous distinguer dans un environnement plus concurrentiel.

La pratique du roller en ville s'est largement démocratisée, il est beaucoup plus aisé d'y évoluer, notamment à la faveur du développement des espaces dédiés aux modes de déplacement doux. Dès lors, les randonnées qui étaient à l'origine l'un des seuls moyens d'expression des patineurs urbains, doivent revêtir une autre fonction.

Les moyens de communication ont bien évidemment profondément évolué, et nous pouvons nous interroger sur la bonne appropriation des nouvelles technologies par des structures qui étaient en pointe au moment de la démocratisation d'Internet.

Enfin, les clubs ont eux aussi évolué avec le temps. De nouvelles activités ont pu apparaître, les dirigeants et les adhérents ont changé, sans pour autant que soit nécessairement re-questionnée la place de la randonnée dans le projet associatif.



Une élévation progressive du niveau technique

→ Pour qui faisons-nous les randonnées ?

De nouvelles formes de pratiques du sport

→ Comment se distinguer dans un environnement plus concurrentiel ?

Pratiquer le roller en ville « hors organisation » est beaucoup plus aisé

→ Quel rôle de la randonnée pour les patineurs ?

Une évolution des moyens de communication

→ Comment s'adapter aux nouvelles technologies ?

Des organisateurs qui ont eux-mêmes évolués

→ Quelle place de la rando dans le projet associatif ?

Dès lors, notre objectif est d'aller vers une prise de conscience par tous de ces paramètres. Avec la force de l'habitude, on reproduit le même schéma d'année en année sans de rendre compte que l'on risque de s'éloigner des attentes du public et des motivations du projet original.



Une élévation progressive du niveau technique

→ Pour qui faisons-nous les randonnées ?

De nouvelles formes de pratiques du sport

→ Comment se distinguer dans un environnement plus concurrentiel ?

Pratiquer le roller en ville « hors organisation » est beaucoup plus aisé

→ Quel rôle de la randonnée pour les patineurs ?

Une évolution des moyens de communication

→ Comment s'adapter aux nouvelles technologies ?

Des organisateurs qui ont eux-mêmes évolués

→ Quelle place de la rando dans le projet associatif ?

C'est ce mimétisme qu'il faut chercher à casser, car sinon on en arrive à se limiter soi-même.

Une fois cette prise de conscience engagée, il faut aller plus loin pour renouer avec le public. C'est pour cela que nous avons lancé il y a quelques jours une large enquête auprès des participants actuels, anciens ou potentiels aux randonnées.

Enquête pratiquants roller

- 20 000 destinataires mail
- Relai réseaux sociaux

Mieux connaître les attentes d'un public qui a changé en 20 ans



Il s'agit, bien entendu, de mieux percevoir les attentes de chacun pour adapter au plus près les évolutions à mettre en œuvre.

Une prise de conscience des organisateurs est nécessaire, mais il faut aussi que la fédération s'adapte. Et dès à présent, se dessinent les premières pistes.

Il faut bien sûr que nous poursuivions l'effort en ce qui concerne la formation des staffeurs. Nous devons réinterroger notre label Urban Roller pour qu'il apporte un soutien réel aux organisateurs.

Nous devons également renforcer les liens et contribuer au développement de #MyRoller qui est une véritable opportunité de développement.

Nous devons, enfin, répondre à une attente forte de notre société, en termes de sport bien-être et de grands rassemblements sportifs où se mêlent le festif et le plaisir de se faire du bien et de repousser ses limites.

Impulser et accompagner



Renforcer le lien
avec #MyRoller



A suivre...



Répondre à une attente de
notre société :
« sport bien-être »



Refonte du dispositif Urban Roller

Poursuivre l'effort de formation staff



Voici en quelques mots, notre philosophie d'action sur ce chantier majeur pour l'avenir de la randonnée.

Je vous remercie.

12.6. Comité Rink Hockey (Philippe SAMBOURG)

Bonjour à toutes et tous,

Dans un premier temps, j'aimerais à mon tour vous souhaiter la bienvenue dans le Pas de Calais. Je me présente, Philippe SAMBOURG, Président du CD du Pas de Calais et Trésorier du SCRA (plutôt bien connu dans le monde du Rink Hockey)

Comme chaque année, je vous présente le palmarès au niveau des compétitions nationales
Pour bien comprendre

La N1 Elite et la N2 sont composées de 12 équipes

La N3 de 5 poules interrégionales à 10 équipes

La N1 Féminine comporte 7 équipes (fonctionnant en plateaux et en aller-retour)

Je profite de l'occasion pour évoquer le Final Four qui, pour la 1^{ère} fois, a vu la participation des équipes féminines.

HC Quévert : Bretagne

US Coutras : Nouvelle Aquitaine

Poiré Roller, La Vendéenne : Pays de Loire

RHC Lyon : Auvergne – Rhône-Alpes

SCRA St Omer : Hauts de France

Et l'Île de France en sélections régionales

J'ai souhaité mettre en lumière la participation de nos clubs élite (masculin et féminin) qui permettent de mettre en valeur la discipline Rink Hockey dans l'ensemble des pays européens : Portugal, Italie, Espagne, Suisse, Allemagne, Angleterre, Autriche

Cela nécessite beaucoup de déplacements avec un financement à trouver : sponsors, mécénat, subventions publiques, j'y reviendrai par la suite.

Quant aux compétitions internationales, cela a été évoqué (ou sera évoqué) par la DTN

En présentant l'évolution du nombre de licenciés, nous pouvons remarquer que cela stagne. Notre discipline reste encore trop mal répartie au niveau géographique.

Les licenciés restent fidèles (renouvellement à 75 %)

	Total	Hommes	Femmes	Total renouvellement
2015/2016	5333	4179	1154	3983
2016/2017	5697	4198	1499	4043
2017/2018	5428	4021	1407	1364

Pour le développement de nos clubs, je dois évoquer plusieurs questions :

Comment les clubs vont continuer à participer aux compétitions nationales et internationales avec la baisse des subventions publiques ?

Comment l'Equipe de France en Rink Hockey va pouvoir développer les stages et les formations ?

Comment l'Equipe de France va participer aux compétitions internationales.

Sans rentrer dans les détails, le budget est passé de 140 k€ (en moyenne sur les dernières années) à 40/45 k€ : Cela entraîne des choix difficiles : stages, équipes, Roller Games etc....

Comme indiqué, le règlement international mis à jour a été adopté par le Conseil d'Administration de la FFRS. Dans notre discipline, les modifications ont souvent lieu en juillet/août pour une application (au moins pour les clubs européens) immédiate.

En tout cas, je tiens à remercier tous les arbitres et Fabien Savreux de la DTN pour le travail effectué.

Un autre point positif, c'est la participation active de plusieurs superviseurs pour les désignations d'arbitres en lien avec le service compétitions de la FFRS.

Sans oublier, l'ensemble des bénévoles dans les régions qui permettent le bon déroulement des compétitions.

Formation des entraîneurs et des joueurs

La formation a tendance à passer en second plan pour des raisons pratiques : nous gérons les championnats, le quotidien mais, sans dire que c'est négligé, il va falloir nous poser pour construire un plan de formation.

Quant au recrutement de licenciés, nous ne devons pas hésiter, dans nos clubs, à développer la pratique Rink-Hockey loisir.

L'année dernière, j'avais projeté cette diapo : avoir des liens avec les acteurs de toutes les régions.

Au sein de notre commission, nous éprouvons toujours la difficulté d'avoir des représentants des différentes régions mais, suite à la réunion des présidents de clubs en janvier 2018, nous avons retenu l'idée de créer des groupes de travail.

Cette idée, à notre grande satisfaction, a vu le jour et a permis une meilleure communication entre les clubs.

Je vais vous présenter ces groupes

Arbitrage : règlement international, fédéral, supervision, formation des arbitres

Compétitions : refonte championnat Elite N1, Coupe de France de France, supercoupe, féminines

Communication : suivi des résultats, couverture réseaux sociaux, événements nationaux et internationaux

Formation/ Développement / Rink Féminin / Championnat jeunes

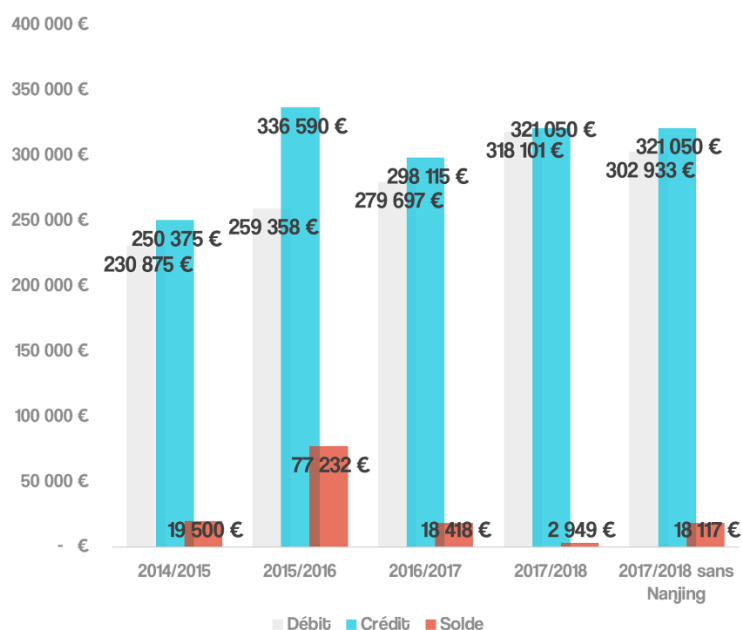
Haut Niveau et préparation des équipes de France

Partenariat / Mécénat

12.7. Comité Roller Hockey (Boris DARLET)

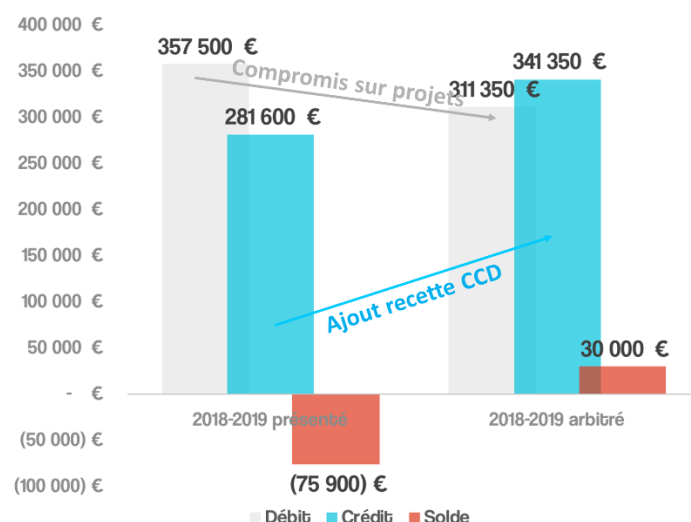
12.7.1. Financier

Evolution du budget sportif depuis 2014 :



Le report à nouveau constitué par les résultats financiers de la Commission sportive depuis 2014 est de 118 k€.

Lors de la construction du budget 2018-2019, la Commission sportive a présenté un budget déficitaire. Un arbitrage a nécessité de faire des compromis sur des projets et d'ajouter des recettes à la CCD (contribution des clubs au développement).



12.7.2. La ligue Elite

L'objectif est de développer une approche « Fan » qui consiste à engager des populations à suivre la ligue Elite, s'identifier à des clubs, des joueurs, et par appropriations successives s'attacher à la marque et consommer des services additionnels.

Pour cela, un dispositif de promotion vidéo a été mis en place avec le Live arena, qui a permis de faire entre 150 à 800 vues par match.

Et les Highlights sur Facebook ont été vus 75 000 fois, soit 1 500 vues par vidéo en moyenne.

12.7.3. La France – qualité d'organisation

Ont été organisés en France des compétitions internationales :

- European League à Rethel
- European Championships U18/U16 à Lyon

Il s'agit de faire rayonner la France sur la scène internationale

12.7.4. Nouvelle impulsion de la commission

- ✓ **Appliquer les méthodes Agiles à la commission**
 - Découper le travail par tâches
 - Assigner un responsable autonome
 - Prioriser à la semaine les tâches à réaliser
 - Suivi hebdo avec le service compétition
 - Roder la démarche et renforcer l'esprit d'équipe
- ✓ **Recruter de nouveaux membres**
 - Rechercher des profils adaptables à la méthode
 - Nommer des leaders pour les accompagner
 - Démultiplier les réalisations
- ✓ **Favoriser la communication interne à l'équipe**
 - Outils de messagerie d'équipe
 - Chaines dédiées aux sujets du moment
 - Renouvellement des chaines selon l'actualité

Nommer un animateur de l'équipe

12.7.5. Point sensible : l'arbitrage

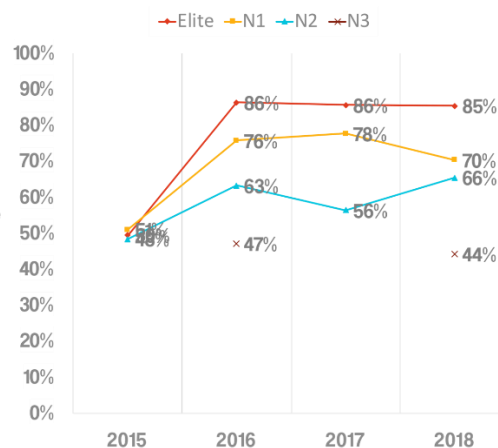
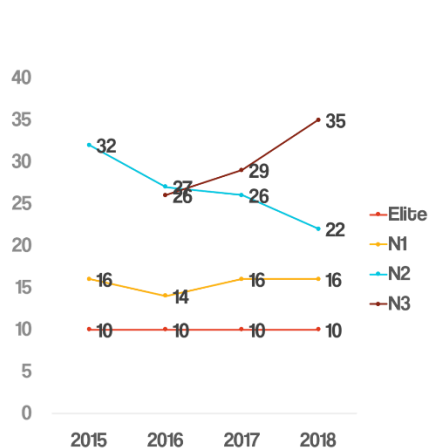
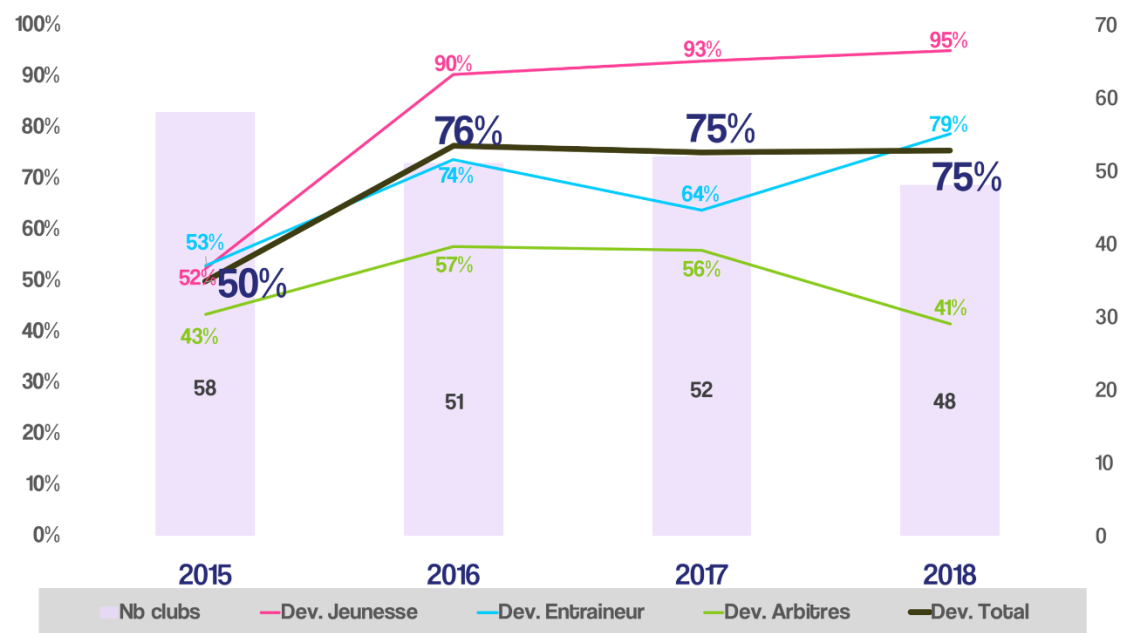
✓ Un collectif d'arbitres menaçant de faire grève

- Ils refusent de nommer des portes paroles
- Ils réclament des actes
- Nécessité d'apporter des réponses à des préoccupations connues

✓ Réforme de l'arbitrage

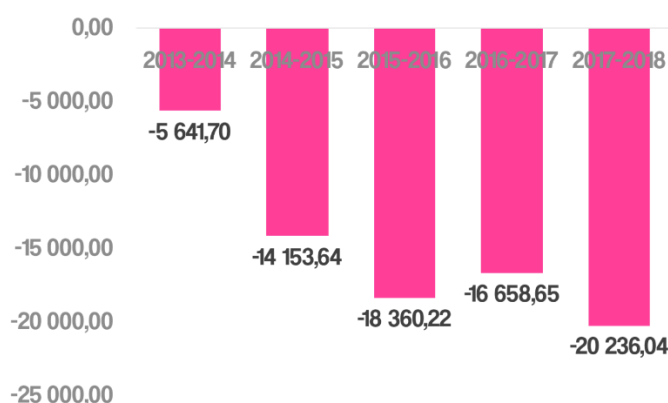
- Traiter du sujet de la gouvernance avec la Fédération
- Scinder le politique et la mise en œuvre
- Professionnaliser
- Répondre aux attentes de tous les arbitres, notamment celles non exprimées par le collectif, autour du renouvellement des arbitres internationaux, d'une meilleure formation, d'une supervision réellement organisée, d'un accompagnement, de la lutte contre les incivilités, d'un statut de l'arbitre revu, etc...

12.7.6. La CCD : un dispositif à réinventer



On constate un phénomène d'attrition en N2, qui devient de plus en plus la réserve de l'Elite.

12.7.7. La Coupe de France : un évènement ou du développement ?



Dans la construction du budget 2018-2019, l'évènement du final four de la Coupe de France avait été supprimé puisque c'est un évènement déficitaire. Il a par la suite été réintégré, et bénéficie des financements de la CCD.

12.7.8. Grands sujets

La commission doit pouvoir travailler à l'élaboration du futur, tout en conjuguant avec le quotidien. Parmi les sujets, il y a :

- Le développement de la jeunesse
- La régionalisation
- La régulation des joueurs étrangers
- Comment attirer du public lors des évènements ?

12.8. Commission Skateboard (Vincent PASQUALINI)

Le skateboard continue son épopée vers les JO de 2020, impliquant une structuration du haut-niveau et de la performance à marche accélérée.

2018, année-2, avec 3 défis qui étaient à relever, devant se traduire par 3 sauts qualitatifs :

- 1/ le championnat de France
- 2/ la valorisation et la communication des actions fédérales
- 3/ le Team-skateboard France (dénomination de l'équipe de France)

CHAMPIONNAT de FRANCE : une politique « révolutionnaire »

Jusqu'alors, les championnats de France étaient ouverts à tous les licenciés. Pour la première fois dans l'histoire du skateboard, la commission a mis en vigueur un numerus clausus sur le nombre maximal d'inscrits par discipline et par catégorie, sur la base :

- des résultats nationaux et internationaux de l'année N-1, pour les meilleurs riders, notamment ceux inscrits sur la liste ministérielle des athlètes de haut-niveau ;
- des sélections régionales, pour les autres riders, opérées sur les championnats dans chaque région comme seul canal d'accession au niveau national.

Bien que révolutionnaire, cette décision a eu des effets extrêmement bénéfiques, avec :

- sur le plan technique et niveau de pratique, une très nette élévation, et la disparition totale de déchets techniques ;
- pour les spectateurs, un spectacle de grande qualité ;
- pour les riders, un strict respect des phases de training par poule juste avant les phases notées ;
- pour le staff fédéral et le club organisateur, un strict respect des déroulés de compétitions, à la minute près, calibrés en fonction d'un nombre de riders pré-défini.

La conclusion de cette mesure est une augmentation générale de la qualité des compétitions, remplissant les conditions de retransmission TV.

COMMUNICATION / VALORISATION : un très large public touché

Grâce à la poursuite et à l'élargissement du recours aux prestataires extérieurs insérés dans le milieu de l'événementiel spécifique au skateboard, ainsi qu'au renforcement de la commission avec 3 nouveaux membres anciens pro-rider, agents de rider et encadrant expérimenté, la visibilité « grand public » des événements de 2018 s'est accrue :

A titre d'exemple :

- la mise en place d'une WEB-TV sur l'étape de Biarritz a permis à 30.000 personnes de suivre la compétition en direct ;
- le compte FACE BOOK de la commission, avec ses 5000 abonnés, a généré 50.000 vues ;
- le compte INSTAGRAM du Team Skateboard France, présent sur le championnat national, grâce à ses 493 publications a généré 122.000 likes ;
- le price money, d'un montant global de 30.000€ (par étape et au classement général) a permis de constater une grande assiduité de tous les riders, à chacune des étapes, et de rendre le championnat domestique attractif pour les meilleurs qui, jusqu'ici, favorisaient les événements internationaux ;
- l'augmentation des partenariats privés, de 9.000€ à 13.000€ a favorablement joué en faveur de cette attractivité. A noter que les prévisions en la matière pour 2019 s'annoncent encore plus importantes en numéraire.

TEAM SKATEBOARD FRANCE

Pour rappel, l'arrêté ministériel fait figurer 20 riders sur la liste des athlètes de haut-niveau, dont 7 hommes, 4 femmes et 9 juniors.

Le staff s'est étoffé, notamment grâce à l'implication des cadres techniques nationaux de la FFRS, sur la discipline skateboard : kinésithérapeute, préparateur physique, médecin fédéral, ont permis la mise en place d'un suivi longitudinal personnalisé.

Les actions : afin de compléter cette nouvelle immersion dans le sport de haut-niveau, une visite de l'INSEP a été organisée pour ces riders, et les stages ont été organisés autour d'un collectif de 4 coaches se professionnalisant, répartis sur 2 centres d'entraînement (Chelles et Biarritz).

Les résultats : (liste non exhaustive, mais directement orientée sur la sélection aux JO de 2020).

- street homme : Vincent MILOU se classe 2ème à la street league Pro, et Aurélien GIRAUD conforte son insertion dans le top 14 mondial ;
- street femme : Charlotte HYM remporte la World Cup Skateboarding à Graz (Pologne)
- bowl homme : Vincent MATHERON se classe 5ème de la finale mondiale, et Vincent MILOU, 15ème
- bowl femme : Shani BRU se classe 3ème de l'étape européenne Vans Park Series.

Selon les quotas indiqués pour Tokyo (20 meilleurs riders par discipline et par genre), tous ces riders peuvent être sélectionnés aux prochains JO.

L'ensemble des 3 volets développés ci-dessus, spécifiques au skateboard olympique, sont pilotés par Florent BALESTA, conseiller technique fédéral.
Un grand merci à lui pour son investissement.

AUTRES DISCIPLINES

RAMPE : (non olympique) Compétition en 3 étapes : Bordeaux, Strasbourg et Metz.

MOUNTAINBOARD :

Une équipe solidaire et soudée autour du référent national de la spécialité permet de maintenir un niveau de structuration très efficace, et une bonne visibilité, notamment en saison estivale en zone de montagne, avec :

- des stages de l'école française de mountainboard ;
- un championnat de France, décliné en freestyle (figures notées) et descente (chrono).

Cette spécialité se développe autour de 2 pôles géographique : Compiègne et stations des Pyrénées.

Un grand merci aux 2 « moteurs » de la spécialité, Ludovic FAURE et Diego ANDERSON.

LONGBOARD : (spécialités descente, slalom, boardercross, dancing, long distance pushing)

A noter la démission du référent national **slalom** en février 2018, qui a entraîné l'absence de compétition sur cette spécialité, alors que les 3 dernières années avaient donné lieu à de beaux événements à rayonnement international.

En **DESCENTE**, spécialité « reine » du longboard, en termes de compétition, l'année 2018 se solde par une année blanche, en l'absence de clubs candidats à l'organisation d'une compétition.

Ce constat oblige à un regard critique sur la politique développée par la commission skateboard depuis 2015 sur ces spécialités.

L'orientation donnée consistait à aider financièrement les clubs organisateurs (logistique) de ces événements, avec en moyenne 4 à 5 événements subventionnés par an. Le pendant de cette politique d'aide aux clubs était la large autonomie laissée à ces clubs quant au déroulement des compétitions, et plus particulièrement quant à l'organisation des staffs d'officiels et choix des matériels de chronométrage.

Devant ce constat d'une absence de candidature en 2018, et les difficultés rencontrées dans la coordination des acteurs, une **nouvelle politique est mise en place pour 2019** :

- une **politique moins ambitieuse, mais plus directive** et descendante, de la commission vers les clubs : à savoir, le maintien d'une seule et unique étape de DESCENTE, avec obligation d'un matériel de chronométrage de type transpondeur, et la constitution d'un staff officiel de commissaire/directeur de course, chargé du déroulement de l'événement, et ayant toute autorité sur le déroulé. Cet événement mobilisera une grande partie du budget dédié au longboard. Cet événement devra se tenir au mois de mai 2019 pour rendre possible l'établissement d'un classement national de descente, en vue de l'inscription de riders français sur des événements internationaux organisés par WORLD SKATE.

- la **structuration d'une équipe de travail** en réseau, resserrée autour du référent national longboard, intitulée « COMEX » (pour Comité d'Excellence), à laquelle 2 objectifs rédactionnels sont assignés :

- 1/ la rédaction d'un contenu de **formation de commissaire de course** (appellation générique couvrant toutes les compétences requises par les officiels missionnés sur les compétitions nationales ;
- 2/ la rédaction d'un contenu de **formation BIF « longboard »** (diplôme non encore homologué, utile et demandé par les pratiquants, mais dont l'homologation sera demandée à l'issue de ce travail)

Les autres spécialités du longboard ne constituent pas la priorité de l'année 2019, et ne donneront pas lieu à un investissement financier. Toutefois, des manifestations de type OPEN peuvent s'organiser, à l'initiative des clubs, et seront le cas échéant, soutenues par la commission.

Un grand merci à David CASABON pour avoir maintenu son investissement sur le développement de ces spécialités, dans un environnement parfois difficile à fédérer.

Questions

- ✓ Philippe MANGUETTE (ligue Hauts de France) : que préconise le skateboard sur la construction des skateparks ?
- ⇒ Vincent PASQUALINI : à une période, la Fédération proposait des prestations de services. Ce n'est pourtant pas son rôle, puisqu'elle s'immisce dans un espace concurrentiel. Pour autant, la fédération ne peut pas rester sans rien faire. Elle doit se doter d'outils référentiels, qui aujourd'hui n'existent pas.
- ⇒ Stéphane CASTERAN : les questions consistant à savoir comment faire vivre un skatepark sont très importantes. Il existe un maillage très important, mais très hétérogène. Il faut définir ce que sont les projets en matière d'équipement sur les territoires pouvant se lier avec les enjeux de développement. Le chantier prioritaire est le schéma directeur, pour connaître le type d'équipement dont la fédération a besoin sur le territoire.

13. Rapport d'activités de la Commission médicale (Xavier FANCA)

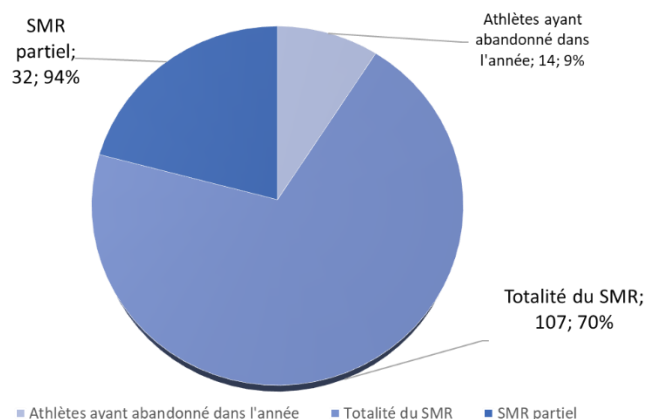
13.1. Bilan du double surclassement

248 dossiers ont été validés :

- 168 pour le Roller Hockey, dont 12 triples surclassements pour les féminines
- 78 pour le Rink Hockey, dont 11 triples surclassements pour les féminines
- 2 pour le Roller Derby

13.2. Suivi médical réglementaire

153 athlètes ont fait leur suivi médical réglementaire



13.3. Dopage

✓ **Contrôles en compétitions nationales**

- 6 contrôles (Course)
- 2 contrôles positifs à la Prednisolone et Prednisone

Ces deux contrôles positifs ont été saisis par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) et sont en cours d'instruction

✓ **Contrôles en compétitions internationales**

- 27 contrôles (Course : 20 ; Roller Hockey : 5 ; Roller Freestyle : 1 ; Skateboard : 1)
- 2 athlètes en Testing Pool (Course et Roller Hockey)
- 0 cas positifs

13.4. Commotion cérébrale

Il existe un projet de protocole de prise en charge en cas d'impact crânien.

Ce protocole ne consiste pas à confirmer ou infirmer un diagnostic. Mais à rechercher des signes ou symptômes pouvant suspecter un diagnostic. En cas de doute, test HIA.

Le protocole comprend :

- Une grille d'évaluation
- Des recommandations sur la conduite à tenir en cas de suspicion d'une commotion cérébrale

Même pour le peu de cas recensés, il est pertinent d'avoir un protocole fédéral qui ne concerne pas que la discipline de la Course.

14. Questions diverses

Des questions diverses ont été transmises préalablement à l'Assemblée Générale, dont certaines ont trouvé leur réponse au cours de cette Assemblée Générale.

- ✓ Arnaud TISSERAND (CD Haute Savoie) : un courrier a été transmis à la personne responsable de la discipline du Longboard, qui n'a à ce jour, pas reçu de réponse. Il est notamment demandé que soit diffusé un calendrier de compétitions.

- ⇒ Un appel à candidature pour l'organisation d'un championnat a été diffusé.
- ✓ Jean-Paul CHIFFOLEAU (CD Vendée) : pour le renouvellement des passeports internationaux en Rink Hockey, la World Skate a mis en place une taxe de 300 \$ par personne et par an. Les clubs vendéens de Rink Hockey s'insurgent, considérant cette taxe exorbitante, et ne tenant pas compte des différences de budgets entre les représentants des nations « pauvres » et « riches ». Cela va à l'encontre du développement de la discipline, de l'amélioration de la formation, et de la compétitivité des petites nations.

Ils souhaitent en conséquence une représentation active et une intervention efficace d'un représentant français au sein des instances européennes ou mondiales.

- ⇒ La Fédération Française de Roller et Skateboard fera remonter cette problématique auprès de la World Skate.

Toutefois, les recours contre une décision de la World Skate doivent être portés devant le Tribunal Arbitral du Sport (art. 2 des statuts WS)

- ✓ Jean-Paul CHIFFOLEAU (CD Vendée) : Qu'il s'agisse des frais de déplacement, d'engagement des équipes, des défraiements des arbitres, des documents à présenter à l'occasion des matches, du nombre de délégués ou d'accréditations obligatoires (payantes), les clubs participant aux Coupes Européennes doivent faire face à des exigences disproportionnées de la part du Comité Européen. Eu-égard à leur taille ou leurs effectifs, ils ne sont pas en capacité d'assumer toutes ces contraintes financières ou administratives.

Ils demandent ainsi un soutien persuasif de nos élus et leur intervention auprès des instances européennes aux fins d'obtenir un légitime allègement de toutes ces contraintes. Pour rappel : 3 forfaits ont été infligés au cours des deux dernières journées pour un simple manque de délégué ou d'entraîneur...

- ⇒ La demande des clubs de Rink Hockey est entendue, et sera transmise à la World Skate Europe.

- ✓ Jean-Paul CHIFFOLEAU (CD Vendée) : Les représentants de la discipline Roller Derby s'insurgent contre la suppression des prêts de joueurs et des ententes ; une décision qui met les petits clubs en difficulté (La Vendéenne a ainsi perdu 6 licenciés cette saison).

Il est ainsi demandé de faciliter les prêts de joueurs ; une décision qui permettrait de maintenir un niveau de licenciés suffisant au sein des clubs débutants.

- ⇒ Une réponse a déjà été apporté à la commission Roller Derby par mail et par téléphone par le service compétitions. La commission roller derby n'a fait qu'appliquer les modifications générales de la fédération pour l'ensemble des disciplines sur les questions de prêt et d'entente.

- ✓ Jean-Paul CHIFFOLEAU (CD Vendée) : Il est constaté au sein de la discipline « derby » un manque d'organisation de formations arbitrales ; la charge de la formation incombant alors trop largement aux clubs. C'est autant d'énergie qui ne peut être utilisée au développement sportif et financier des équipes de « derby ».

Il est ainsi demandé la mise en place d'une commission ou instance en charge de l'organisation et du développement de la formation des arbitres « derby ».

- ⇒ La Commission Roller Derby a organisé 5 formations arbitrales FFRS en 2017/2018, dans différents points géographiques français afin de couvrir l'ensemble du territoire. 2 sont déjà prévues en 2019 et 3 autres sont en cours d'organisation. Sur ces 2 dernières années, près de 90 arbitres sont passé.e.s par ces formations. Il y a d'ailleurs au sein de la commission déjà une instance en charge de ces questions.
- ✓ Jean-Paul CHIFFOLEAU (CD Vendée) : Sans remettre en question le fond de la disposition relative aux mutations, les clubs s'insurgent sur la « forme » de sa mise en application et ce dans la mesure où les mutations déclarées avant le 30/06/2018 ont également été soumises à ce droit alors que la décision fédérale n'avait pas, à cette date, été encore communiquée aux clubs (*communication via une News Letter le 10 juillet 2018*).

Il est donc demandé le remboursement des droits versés pour tous les cas concernés.

- ⇒ Cette question a déjà été débattue précédemment au cours de l'Assemblée Générale (voir supra).

Aucune autre question diverse n'étant formulée, le Président de la Fédération clôture l'Assemblée Générale à 19h00.

Le Président remercie l'ensemble des représentants des clubs de leur présence.

Nicolas BELLOIR
Président

Stéphane CASTERAN
Secrétaire Général